

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **Cie du Bois Sauvage**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue du Bois Sauvage

N° : 17

Boîte :

Code postal : 1000

Commune : Bruxelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : <https://www.bois-sauvage.be/>

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0402.964.823

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

22-12-2025

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 22-04-2026

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2025

au

31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2024

au

31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.2, C-cap 6.17, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

### Mignot Christophe

Route de la Marache 19A

1380 Lasne

BELGIQUE

Début de mandat : 2024-04-24

Fin de mandat : 2028-04-26

Administrateur

### Van den Meerschen Gilles

Rue du Printemps 4

1380 Lasne

BELGIQUE

Début de mandat : 2025-06-19

Fin de mandat : 2026-04-22

Administrateur

### Van Dam Nils

moretuslei 9

2930 Brasschaat

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2027-04-28

Administrateur

### Hocke Pierre-Alexis

Rue de la Reine 2

1330 Rixensart

BELGIQUE

Début de mandat : 2024-04-24

Fin de mandat : 2025-06-19

Administrateur

### Van Craen Thibault

Avenue de la Tenderie 22

1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2027-04-28

Administrateur

### Paquot Valérie

Rue Faider 42 9

1050 Ixelles

BELGIQUE

Début de mandat : 2024-04-24

Fin de mandat : 2028-04-26

Administrateur

### Blacercel

0896327510

Clos de la Closerie 3

1325 Chaumont-Gistoux

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2027-04-28

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Paquot Marie-Noel

Clos de la Closerie 3

1325 Chaumont-Gistoux

BELGIQUE

**GoAct**

0785314869

Jan Van Ruusbroecstraat 4

3080 Tervuren

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2027-04-28

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Dumery Karen

Jan Van Ruusbroecstraat 4

3080 Tervuren

BELGIQUE

**HLW SRL**

0886388572

Rozelaarstraat 4

1560 Hoeilaart

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-04-27

Fin de mandat : 2026-04-22

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

HAMBURGER Isabelle

Rozelaarstraat 4

1560 Hoeilaart

BELGIQUE

**Tigrane SAS**

39902514975

Avenue de la Marguerite 11

78110 Le Versinet

FRANCE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2027-04-28

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par :

Olivier Hubert

Avenue de la Marguerite 11

78110 Le Versinet

FRANCE

**DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SC s.f.d. SRL (BE025)**

0429053863

Luchthaven Nationaal - Gateway building 1J

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-26

Fin de mandat : 2026-04-22

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

MAGNIN Corine (A02128)

Réviseur d'entreprise

Luchthaven Nationaal 1J

1930 Zaventem

BELGIQUE

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>673.910.391</u></b>	<b><u>689.793.448</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>23.953</b>	<b>20.448</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>3.591.085</b>	<b>3.853.257</b>
Terrains et constructions		22	640.450	645.621
Installations, machines et outillage		23	54.005	70.222
Mobilier et matériel roulant		24	156.587	164.409
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	2.740.043	2.973.005
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>670.295.353</b>	<b>685.919.743</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	464.806.851	492.495.995
Participations		280	444.925.144	476.541.080
Créances		281	19.881.707	15.954.915
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	107.551.297	118.881.783
Participations		282	58.006.672	56.821.067
Créances		283	49.544.625	62.060.716
Autres immobilisations financières		284/8	97.937.205	74.541.965
Actions et parts		284	97.937.069	74.541.829
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	136	136

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>74.698.317</u></b>	<b><u>48.306.725</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>24.479</b>	<b>52.518</b>
Stocks		30/36	24.479	52.518
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	2.500	2.563
Immeubles destinés à la vente		35	21.979	49.955
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>30.901.868</b>	<b>25.217.359</b>
Créances commerciales		40	663.224	240.797
Autres créances		41	30.238.644	24.976.562
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>29.873.109</b>	<b>14.488.567</b>
Actions propres		50	329.444	702.471
Autres placements		51/53	29.543.665	13.786.096
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>9.088.577</b>	<b>4.746.761</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>4.810.284</b>	<b>3.801.520</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>748.608.708</b>	<b>738.100.174</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Capital		10/15	<b><u>694.413.026</u></b>	<b><u>690.771.179</u></b>
Capital souscrit		10/11	<b>154.297.119</b>	<b>154.297.119</b>
Capital non appelé		10	84.410.825	84.410.825
En dehors du capital		100	84.410.825	84.410.825
Primes d'émission		101		
Autres		11	69.886.294	69.886.294
		1100/10	69.886.294	69.886.294
		1109/19		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>12.206.040</b>	<b>12.579.067</b>
Réserves indisponibles		130/1	12.206.040	12.579.067
Réserve légale		130	11.876.596	11.876.596
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312	329.444	702.471
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>527.909.867</b>	<b>523.894.994</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<b><u>2.577.882</u></b>	<b><u>1.364.545</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	<b>2.577.882</b>	<b>1.364.545</b>
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		6.8 164/5	2.577.882	1.364.545
<b>Impôts différés</b>		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b>51.617.800</b>	<b>45.964.449</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	<b>7.664.973</b>	<b>29.291.274</b>
Dettes financières		170/4	7.660.731	27.415.687
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		20.000.000
Autres emprunts		174	7.660.731	7.415.687
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	4.242	1.875.587
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>43.672.076</b>	<b>15.347.074</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	26.630.699	
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	242.726	559.280
Fournisseurs		440/4	242.726	559.280
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	359.358	246.039
Impôts		450/3	114.082	80.366
Rémunérations et charges sociales		454/9	245.276	165.673
Autres dettes		47/48	16.439.292	14.541.755
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>280.751</b>	<b>1.326.102</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>748.608.708</b>	<b>738.100.174</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>1.812.869</b>	<b>843.666</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	234.387	161.800
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	714.103	681.866
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	864.379	
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>5.421.701</b>	<b>3.637.264</b>
Approvisionnements et marchandises		60	28.039	50
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	28.039	50
Services et biens divers		61	1.913.581	1.697.242
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	1.834.050	1.450.585
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	259.492	269.862
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	1.213.337	-2.346
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	173.201	221.872
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>-3.608.832</b>	<b>-2.793.598</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>76.471.933</b>	<b>38.659.456</b>
Produits financiers récurrents		75	28.872.233	32.055.467
Produits des immobilisations financières		750	27.613.333	31.126.141
Produits des actifs circulants		751	642.089	921.647
Autres produits financiers	6.11	752/9	616.811	7.678
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	47.599.700	6.603.990
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>51.869.127</b>	<b>109.379.945</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	369.195	1.646.250
Charges des dettes		650	676.656	698.690
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651	-4.508.845	867.798
Autres charges financières		652/9	4.201.384	79.762
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	51.499.932	107.733.695
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>20.993.974</b>	<b>-73.514.087</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	<b>134.359</b>	<b>404.366</b>
Impôts		670/3	152.002	408.820
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	17.643	4.454
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>20.859.615</b>	<b>-73.918.453</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>20.859.615</b>	<b>-73.918.453</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-)	9906	<b>544.754.609</b>	<b>546.875.196</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	20.859.615	-73.918.453
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	523.894.994	620.793.649
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2	<b>2.960.982</b>	<b>9.531.703</b>
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	2.960.982	9.531.703
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-)	(14)	<b>527.909.867</b>	<b>523.894.994</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>13.883.760</b>	<b>13.448.500</b>
Rémunération de l'apport		694	13.707.291	13.448.500
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697	176.468	

## ANNEXE

## ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	29.032
8022	10.542	
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	39.574	
8122P	XXXXXXXXXX	8.584
8072	7.037	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	15.621	
211	23.953	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**TERRAINS ET CONSTRUCTIONS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	1.844.288
8161	10.416	
8171		
(+)/(-) 8181		
8191	1.854.704	
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
(+)/(-) 8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	1.198.667
8271	15.587	
8281		
8291		
8301		
(+)/(-) 8311		
8321	1.214.254	
(22)	640.450	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>336.881</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.323	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>338.204</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8252P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8322P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>266.659</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	17.540	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>284.199</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(23)	<b>54.005</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	358.413
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	47.349	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	405.762	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXX	194.004
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	55.171	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	249.174	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	156.587	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>10.054.437</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	64.106	
Cessions et désaffectations	8175	916.321	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195	<b>9.202.221</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8275	164.157	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	783.410	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325	<b>6.462.178</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(26)	<b><u>2.740.043</u></b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice**

Réductions de valeur au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Montants non appelés au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

### ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8391P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>547.055.025</b>
8361		
8371		
(+)/(-) 8381		
8391	<b>547.055.025</b>	
8451P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>70.513.944</b>
8471	38.879.139	
8481	7.263.202	
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521	<b>102.129.881</b>	
8551P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	<b><u>444.925.144</u></b>	
281P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>15.954.915</b>
8581	5.584.029	
8591	1.126.558	
8601		
8611		
(+)/(-) 8621	-530.678	
(+)/(-) 8631		
(281)	<b><u>19.881.707</u></b>	
8651		

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>61.712.599</b>

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

8362 5.256.894

Cessions et retraits

8372

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8382 -6.321.631

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8392 **60.647.863**

**Plus-values au terme de l'exercice**

8452P **XXXXXXXXXX**

**Mutations de l'exercice**

Actées

8412

Acquises de tiers

8422

Annulées

8432

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8442

**Plus-values au terme de l'exercice**

8452

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8522P **XXXXXXXXXX**

**4.891.533**

**Mutations de l'exercice**

Actées

8472 938.340

Reprises

8482 3.188.682

Acquises de tiers

8492

Annulées à la suite de cessions et retraits

8502

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8512

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8522 **2.641.190**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8552P **XXXXXXXXXX**

**Mutations de l'exercice**

(+)/(-) 8542

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8552

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(282) **58.006.672**

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

283P **XXXXXXXXXX**

**62.060.716**

**Mutations de l'exercice**

Additions

8582 12.194.893

Remboursements

8592 4.560.950

Réductions de valeur actées

8602 2.150.000

Réductions de valeur reprises

8612

Différences de change

(+)/(-) 8622 -482.592

Autres

(+)/(-) 8632 -17.517.442

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(283) **49.544.625**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

8652 **5.216.687**

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	<b>182.960.675</b>

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

8363 129

Cessions et retraits

8373 14.151.196

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8383 6.321.631

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8393 **175.131.240**

**Plus-values au terme de l'exercice**

8453P **XXXXXXXXXX**

**Mutations de l'exercice**

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8443

**Plus-values au terme de l'exercice**

8453

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8523P **XXXXXXXXXX**

**92.072.566**

**Mutations de l'exercice**

Actées

8473 6.532.452

Reprises

8483 31.447.452

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8513

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8523 **67.157.567**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8553P **XXXXXXXXXX**

**16.346.279**

**Mutations de l'exercice**

(+)/(-) 8543 **-6.309.676**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8553 **10.036.604**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(284) **97.937.069**

**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

285/8P **XXXXXXXXXX**

**136**

**Mutations de l'exercice**

Additions

8583

Remboursements

8593

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-) 8623

Autres

(+)/(-) 8633

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(285/8) **136**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

8653

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
<b>Artista Chocolates</b> 0832817749 Société anonyme Avenue Mercator 10 1300 Wavre BELGIQUE	Actions	351	75,81		2025-12-31	EUR	-2.395.382	6.284
<b>BPI Piano Forte</b> 7010268989 Sp Zoo UL. KOMITETU OBRONY 0R2O-1B4O6T NWIKAÓRSWZ 48 02-146 Warsaw POLOGNE	actions	8.000	40		2025-12-31	PLN	-107.894	-276.426
<b>Bpi Project 10 SP zoo (Moniuskzi)</b> 1152372 Sp Z o.o UL. KOMITETU OBRONY 0R2O-1B4O6T NWIKAÓRSWZ 4A8WA 02146 Warsaw POLOGNE	actions	70	70		2025-12-31	PLN	599.068	-621.926
<b>Chmielna BPI</b> 53223188227 Sp. z o.o. UL. KOMITETU OBRONY ROBOTNIKÓW 48 02-146 WARSZAWA POLOGNE	actions	10.000	50		2025-12-31	PLN	97.966.322	98.289.687
<b>Ecuadorcolat</b> 0992827203001 Société anonyme Urbanizacion El Rio, solar 100-1, km 1, via Samborondon 7 092301 Samborondon EQUATEUR	actions	1.002.533	8,7	19,03	2025-12-31	USD	8.501.563	328.765
<b>FIDENTIA BELUX OFFICES (Consolidé IFRS)</b> 0768689366 Société anonyme Chaussée de la Hulpe 120 1000 Bruxelles BELGIQUE	Actions	31.407	34,14		2025-12-31	EUR	75.640.000	-2.889.000

<b>FREERAIN</b> 0877455664 Société anonyme Avenue des Communautés 100 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE	Actions	430	50		2025-12-31	EUR	34.750	-4.518
<b>FUTERRO</b> 0892199070 Société anonyme Rue du Renouveau 1 7760 Escanaffles BELGIQUE	Action	35.048	10,25	10,51	2025-03-31	EUR	21.297.746	-5.607.751
<b>IMOLINA</b> 33230711 Société anonyme Rue Antoine Jans 10 1820 Luxembourg LUXEMBOURG	Actions	900.000	100		2025-12-31	EUR	28.959.830	-24.128.342
<b>JEFF DE BRUGES SAS</b> 78300217544 Entreprise étrangère Avenue Joseph Paxton 12 77164 Ferrières en Brie FRANCE	Actions	228.272	66		2025-06-30	EUR	57.801.576	11.499.896
<b>NEUHAUS</b> 0406774844 Société anonyme Postweg 2 1602 Vlezenbeek BELGIQUE	Actions	930.000	100		2025-12-31	EUR	36.153.627	5.009.842
<b>OXYGEN DEVELOPMENT</b> 0673739135 Société anonyme Avenue des Communautés 100 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE	Actions	1.000	50		2025-12-31	EUR	265.113	-2.078
<b>PARFINA</b> 0442910215 Société anonyme Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles BELGIQUE	Actions et parts	2.679	100	0	2025-12-31	EUR	7.667.035	215.995
<b>PLAINE 17 HOLDING (consolidé IFRS)</b> 0780882662 Société anonyme Chaussée de la Hulpe 120 122 1000 Bruxelles BELGIQUE	actions	2.150	64,92		2025-12-31	EUR	1.896.000	454.000

<b>PRACA DE ESPANHA</b> <b>PROPERTIES I</b> 515331589 Entreprise étrangère Avenida Da Liberdade 110 2floo 1250096 Lisboa PORTUGAL	Actions	1.250.000	50		2025-12-31	EUR	2.362.763	-36.801
<b>PRACA DE ESPANHA</b> <b>PROPERTIES II</b> 515326020 Entreprise étrangère Avenida Da Liberdade 110 2floo 1250096 Lisboa PORTUGAL	Actions	1.250.000	50		2025-12-31	EUR	5.979.970	3.925.044
<b>SERENDIP</b> 0466354026 Société anonyme Allée de la Recherche 4 1070 Anderlecht BELGIQUE	Actions et parts	201.302	32,29		2025-12-31	EUR	20.817.386	-42.210
<b>SURONGO AMERICA INC</b> <b>(consolidé)</b> Entreprise étrangère Cumberland Boulevard 3300 1000 GA30339 Atlanta ETATS-UNIS	Actions	134.988	99,99		2025-12-31	USD	10.379.940	-18.400.330
<b>SURONGO DEUTSCHLAND</b> <b>GmbH (consolidé IFRS)</b> 000000000 Entreprise étrangère Neuer Jungfernstrieg 20 20354 Hamburg ALLEMAGNE	Action	1	100		2025-12-31	EUR	37.449.982	4.025.002



## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Annulation d'actions propres

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions et parts s.d.v.n.

Actions nominatives

Actions dématérialisées

#### Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

#### Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	84.410.825
(100)	84.410.825	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	0	14.587
	84.410.825	1.604.406
8702	XXXXXXXXXX	971.382
8703	XXXXXXXXXX	633.024

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8721	70.184
8722	1.334
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
<b>Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA</b> 0403207521 Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles BELGIQUE	actions	748.572		46,66
<b>Fingaren SRL</b> 0464852011 Rue du Bois Sauvage 16-17 1000 Bruxelles BELGIQUE	actions	92.411	0	5,76
<b>Thys (Paquot) Nicole</b> BELGIQUE	actions	1.720		0,1

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provisions pour charges bâtiments  
Provisions pour caution  
Provisions pour indemnisations ventes immobilières

Exercice	
	23.189
	1.694.293
	860.400

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**

**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	26.630.699
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	20.000.000
Autres emprunts	8851	6.630.699
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	(42)	<b>26.630.699</b>
--	------	-------------------

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	7.660.731
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	7.660.731
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	4.242
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	<b>8912</b>	<b>7.664.973</b>

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

	8913	
--	------	--

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges****Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	114.082
450	
9076	
9077	245.276

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à imputer diverses

Produits à reporter (loyers)

Exercice
87.251
193.500

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	11	9
9087	9,5	7,9
9088	14.809	12.444
620	1.341.751	1.050.240
621	364.306	291.604
622	59.162	54.509
623	68.831	54.231
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	1.717.482	19.145
Utilisations et reprises	9116	504.145	21.491
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	173.201	221.872
Autres	641/8		
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096	0	1
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,2	0,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	472	556
Frais pour la société	617	39.126	42.260

**RÉSULTATS FINANCIERS****PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Divers

Plus value sur réalisation d'actions de placement

**CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES****Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

**Autres charges financières**

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

**Provisions à caractère financier**

Dotations

Utilisations et reprises

**Ventilation des autres charges financières**

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

**Autres**

Frais de banque et de coupons

Frais sur opérations de bourse

Divers

Droits de garde

Moins value sur réalisation d'actions de placement

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754	296.672	7.677
	63	1
	320.076	
6501		
6502		
6510	324.687	921.398
6511	4.833.532	53.600
653		
6560		
6561		
654	635.568	
655		
	19.614	19.397
	159.341	41.982
	26	41
	14.681	18.342
	3.372.153	

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b><u>48.464.079</u></b>	<b><u>6.603.990</u></b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)	<b>864.379</b>	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	864.379	
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)	<b>47.599.700</b>	<b>6.603.990</b>
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	41.899.337	2.580.165
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	5.700.364	4.023.824
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b><u>51.499.932</u></b>	<b><u>107.733.695</u></b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)	<b>51.499.932</b>	<b>107.733.695</b>
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	48.499.932	107.733.695
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668	3.000.000	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

	Exercice
DNA prévisionnelles (y compris impôts)	261.414
Réduction de valeur imposable	3.000.000
Provision imposable	1.213.337
Reprises de réduction de valeur sur actions et parts	-46.732.868
Réduction de valeur sur actions et parts	48.499.932
Moins value taxable	3.372.153
Plus value exonérée	-5.869.911
RDT déductible de l'année	-22.235.879
RDT déductible de l'année antérieure	-1.938.807

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

- Latences actives
  - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
  - Autres latences actives
    - RDT antérieur reporté
    - Dépenses Pour Investissements reportés
- Latences passives
  - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	123.034.281
9142	17.590.149
	105.432.981
	11.151
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	70.507	59.990
9146	164.677	108.074
9147	508.796	391.774
9148	2.085.135	2.084.455

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN****GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES****Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

## Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

## Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	49.563.364
91821	26.000.000
91911	
91921	
92011	
92021	

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

3.218.565

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

3.218.565

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	3.218.565
91822	3.218.565
91912	
91922	
92012	
92022	

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

Le personnel bénéficie d'une assurance-groupe souscrite par la société et dont le capital est garanti par la compagnie d'assurances.

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	<b>464.806.851</b>	<b>492.495.995</b>
(280)	444.925.144	476.541.080
9271		
9281	19.881.707	15.954.915
9291	<b>8.199.949</b>	<b>7.050.923</b>
9301		
9311	8.199.949	7.050.923
9321		
9331		
9341		
9351	<b>7.660.731</b>	<b>7.415.687</b>
9361	7.660.731	7.415.687
9371		
9381	300.000	300.000
9391		
9401		
9421	20.355.094	21.499.207
9431		
9441		
9461	354.851	365.438
9471		
9481		
9491		

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403	<b>15.402.829</b>	
9252	<b>107.551.297</b>	<b>118.881.783</b>
9262	58.006.672	56.821.067
9272		
9282	49.544.625	62.060.716
9292	<b>23.836.006</b>	<b>17.886.829</b>
9302		
9312	23.836.006	17.886.829
9352		
9362		
9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans la présente annexe.

A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec les parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel Cie duBois Sauvage appartient) sont publiées ci-après :

Rémunérations brutes aux administrateurs, prises en charge en 2025

Exercice
0
0
362.875

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	362.875
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)****Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	200.600
95061	
95062	
95063	10.000
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA  
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus petit  
0403207521  
Rue du Bois Sauvage 17  
1000 Bruxelles  
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

---

**RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S)  
ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3:65, §4 ET §5 DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

**Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	420.960
95071	
95072	
95073	10.000
9509	
95091	
95092	
95093	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

**RÈGLES D'ÉVALUATION**



Les écarts de conversion sont traités au 31/12 de chaque année en compte d'autre charges/produits financiers.

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif, les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : 686.363,08 EUR

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

Compagnie du Bois Sauvage est une société à caractère patrimonial, cotée sur Euronext Brussels, dont l'actionnaire principal stable est familial.

Au cœur de Compagnie du Bois Sauvage réside une vision profonde, celle d'être bien plus qu'un investisseur patrimonial. Nous sommes un **partenaire de confiance**, stable, à l'ancrage familial solide et dont l'histoire est riche de succès entrepreneuriaux.

Nous sommes guidés par une fidélité à long terme envers les entrepreneurs et visionnaires que nous accompagnons, dans une relation où la confiance est la clé.

Concentrés sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, nous contribuons activement au succès des entreprises en apportant notre expertise et notre soutien à chaque étape de leur croissance. Nous fédérons autour de nous des investisseurs qui partagent notre vision à long terme et notre approche prudente et responsable.

Notre mission est de construire une **croissance authentique** – c'est-à-dire une croissance durable, tangible et menée par une gouvernance solide.

*Hubert Olivier, Président du Conseil d'administration et Benoit Deckers, Directeur Général, sur le site de Compagnie du Bois Sauvage, Bruxelles.*

# 1. Lettre aux actionnaires

## Bois Sauvage à l'heure du recentrage stratégique.

Chère actionnaire, Cher actionnaire,

Dès la création de Compagnie du Bois Sauvage, son fondateur Guy Paquot a conçu le Groupe comme un investisseur patrimonial de long terme, avec pour ambition de donner à ses actionnaires accès à un portefeuille d'actifs diversifié, au service de la croissance durable de leur patrimoine, tout en accompagnant les entrepreneurs dans le développement de leurs projets. Cette vision continue de guider nos choix stratégiques dans un environnement en profonde mutation et s'inscrit pleinement dans notre signature : « Trusted partners for true growth ».

L'exercice 2025 marque une étape structurante pour Compagnie du Bois Sauvage. Dans un environnement macroéconomique et géopolitique toujours exigeant, notre Groupe a enregistré des résultats en croissance, portés par la solidité de son Pôle chocolat, tout en menant une revue stratégique approfondie de l'ensemble de ses participations. Cette démarche nous a conduits à recentrer notre stratégie d'investissement afin de renforcer la lisibilité et la cohérence de notre modèle, réduire son exposition aux risques et accroître son potentiel de création de valeur à long terme.

## Une trajectoire de croissance renforcée en 2025

En 2025, le Pôle chocolat a de nouveau constitué le principal moteur de la performance du Groupe. Le chiffre d'affaires consolidé de ce pôle dépasse 300 millions d'euros et son EBITDA (hors IFRS 16) progresse de 5 % pour atteindre 56,1 millions d'euros. Ces résultats confirment la capacité de nos marques à préserver leurs marges dans un contexte marqué par une volatilité des prix du cacao, grâce à une stratégie de filière et à des efforts continus de productivité.

À l'inverse, la reprise attendue du marché immobilier ne s'est pas matérialisée en 2025. Cette situation a pesé sur la contribution d'Eaglestone, qui a poursuivi la mise en place de mesures structurantes visant à adapter son modèle opérationnel, incluant une réduction de sa base de coûts fixes et un ajustement de son organisation afin de traverser ce cycle défavorable. Dans le même temps, nos projets immobiliers développés en partenariat avec des acteurs de premier plan, notamment à Lisbonne et à Varsovie, ont continué à afficher de solides performances, générant plus de 9 millions d'euros de rentabilité sur l'exercice.

Les autres activités du Groupe ont fait l'objet d'une analyse approfondie de leur performance et de leur pertinence stratégique. Cette revue a conduit à la mise en œuvre de cessions ciblées, en particulier aux États-Unis, s'inscrivant dans une logique de gestion active du portefeuille et de discipline financière.

Après deux exercices de repli, l'actif net réévalué (Actif Net Réévalué) retrouve une trajectoire positive et progresse de 10 % pour atteindre 887 millions d'euros au 31 décembre 2025. Cette évolution est principalement portée par la création de valeur du Pôle chocolat, ainsi que par la revalorisation de certaines participations financières, compensant largement les ajustements de valeur enregistrés dans l'immobilier.

## Un recentrage stratégique pour plus de lisibilité et de résilience

Fidèle à son ADN d'investisseur patrimonial de long terme, Compagnie du Bois Sauvage a mené en 2025 une revue stratégique complète de ses participations. Ce travail nous a permis de tirer deux enseignements majeurs.

Le premier est que notre Pôle historique chocolat représente un levier de création de valeur particulièrement robuste, disposant de marques fortes, d'un savoir-faire reconnu et d'un potentiel de développement encore significatif, notamment à l'international. Il constitue désormais le cœur stratégique du Groupe et bénéficiera d'au moins 60 % des investissements futurs.

Le second est que certaines participations industrielles directes et financières, devenues plus hétérogènes, exposaient le Groupe à des risques multiples sans offrir un rendement satisfaisant au regard de nos exigences. Dans ce contexte, le Conseil d'administration a décidé de recentrer la stratégie d'investissement du Groupe autour de trois piliers clairement identifiés :



## 2. Chiffres-clés au 31 décembre

### Actif – évolution historique

Chiffres comptables consolidés (en EUR millions)

- Actifs non courants
- Actifs courants

### Passif – évolution historique

Chiffres comptables consolidés (en EUR millions)

- Capitaux propres
- Dettes financières (hors IFRS 16)
- Autres passifs

### Évolution des Fonds propres et de l'Actif Net Réévalué

■ Actif Net Réévalué ■ Fonds propres consolidés

#### Détail des opérations menées en 2025

Durant l'année 2025, le Groupe Compagnie du Bois Sauvage a :

- procédé au rachat de 12.735 actions propres pour une valeur totale de 3,0 millions d'euros et annulé le 18 décembre 2025 un total de 14.587 actions propres dont une partie acquise en 2024 (soit 0,9 % du capital),
- prêté 8 millions d'euros à Eaglestone,
- souscrit à l'augmentation de capital d'Ecuadorcolat à hauteur d'1 million USD ainsi qu'octroyé un prêt d'1 million d'USD pour l'acquisition de 170 hectares de plantation supplémentaire en Équateur. Notre participation (part Groupe Bois Sauvage) est ainsi passée de 24,8 % à 27,7 %.

- libéré 5,5 millions d'euros complémentaires dans le fonds Merep 3 portant à 10,5 millions les libérations sur un engagement de 20 millions d'euros,
- reçu un remboursement de prêt de 9 millions d'euros de notre projet immobilier au Portugal,
- reçu un remboursement de prêt de 4,5 millions d'euros de notre projet immobilier en Pologne,
- reçu une distribution du fonds FRI 2 de 1,9 million d'euros,
- vendu des actions de trésorerie pour 7,2 millions d'euros,
- vendu des actions Ageas pour 17,6 millions d'euros.

EUR 1.000	2025	2024	2023	2022
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	<b>524.196</b>	505.529	597.070	642.555
Actif Net Réévalué «in the money» <sup>(1)(3)</sup>	<b>886.696</b>	807.686	898.861	926.766
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	<b>463.673</b>	370.749	461.065	550.169
<b>Résultat opérationnel avant mises en équivalence, cessions, variations de juste valeur, depreciations et reprises de dépréciation</b>	<b>45.799</b>	52.588	49.639	42.932
<b>Résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations</b>	<b>36.436</b>	50.112	32.909	41.032
<b>Résultat net consolidé (part du Groupe)</b>	<b>37.814</b>	-69.770	-27.842	108.077
<b>Résultat net consolidé par action (part du Groupe) (EUR)</b>				
De base <sup>(2)</sup>	<b>23,51</b>	-42,71	-16,77	64,73
Dilué <sup>(2)</sup>	<b>23,51</b>	-42,71	-16,77	64,73

EUR 1.000	2025	2024	2023	2022
<b>Nombre d'actions</b>				
En circulation	1.604.406	1.618.993	1.658.509	1.677.346
Fully diluted	<b>1.604.406<sup>(3)</sup></b>	1.618.993	1.658.509	1.677.346
<b>Actif Net Réévalué par action à la clôture (EUR)</b>	<b>552,66</b>	<b>498,88</b>	<b>543,68</b>	<b>557,58</b>
<b>Dividende brut par action</b>	<b>8,60</b>	8,40	8,20	8,00
Volume journalier moyen traité	<b>486</b>	702	332	369
Capitaux journaliers moyens (EUR)	<b>123.924</b>	179.700	100.942	122.200
<b>Cours (EUR)</b>				
Clôture	<b>289,00</b>	229,00	278,00	328,00
Le plus haut	<b>292,00</b>	285,00	350,00	369,00
Le plus bas	<b>210,00</b>	213,00	258,00	300,00

<sup>(1)</sup> La méthode de valorisation pour le calcul de l'Actif Net Réévalué est explicitée à la section 11.

<sup>(2)</sup> Voir calcul et définitions dans la note 25 des états financiers consolidés.

<sup>(3)</sup> Dont 1.334 actions propres détenues par Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2025.

## 3. Histoire et origines du Groupe

Compagnie du Bois Sauvage, fondée par le Chevalier Guy Paquot en 1991, est le résultat du regroupement de dix-neuf sociétés aux origines et activités diverses dont l'existence était parfois centenaire. Leur regroupement, qui n'a fait qu'entériner une situation de fait, est en parfaite conformité avec la stratégie de stabilité et la vocation de dynamisation économique et financière du Groupe.

Aujourd'hui, le Groupe contrôlé par la famille Paquot, se compose d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine, actionnaire principal, et de la société opérationnelle, Compagnie du Bois Sauvage.

Compagnie du Bois Sauvage articule désormais sa stratégie autour de trois pôles complémentaires et lisibles :

- **Le Pôle chocolat**, fer de lance de sa croissance, avec des marques iconiques dans le segment du chocolat belge et une intégration verticale poussée, de la plantation à la praline.
- **Le Pôle immobilier**, ancré dans l'histoire de la Compagnie, qui offre stabilité et capacité d'autofinancement grâce à ses projets solides situés principalement en Europe.

- **Le Pôle Industrie et services**, en évolution, vise aujourd'hui une diversification sélective, la génération de cash et la cohérence avec sa vision de création de valeur durable.

En 2025, Compagnie du Bois Sauvage a mené une revue stratégique complète de ses participations. Cette étape marque un tournant clair : recentrage sur ses points forts, ambition affirmée dans le chocolat, et volonté d'offrir un profil lisible et attractif pour les investisseurs.

## 4. Déclaration de gouvernance d'entreprise

### 4.1. Code de référence

La Charte de Corporate Governance de Compagnie du Bois Sauvage, approuvée le 19 décembre 2005 par le Conseil d'administration, a été modifiée pour la dernière fois le 4 décembre 2023. Elle est disponible sur le site internet : <https://www.bois-sauvage.be>.

Cette Charte est conforme au Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 à l'exception des éléments explicités au point 4.2 ci-dessous.

### 4.2. Dérogations au Code de référence

Les dérogations au Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020 se résument comme suit :

- Point 7.6 (Rémunération des administrateurs non exécutifs) : Le Conseil d'administration a décidé de ne pas rémunérer les administrateurs non exécutifs sous forme d'actions de la Société. Celui-ci estime que les actionnaires étant stables, détenant plus de 50 % des actions de la Société, étant dûment représentés au Conseil d'administration, cela garantit à suffisance la

prise en compte de l'intérêt des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire d'adopter une rémunération partielle des cadres dirigeants et des administrateurs non exécutifs par l'attribution d'actions avec une période de détention ;

- Point 7.12 (Rémunération du CEO et des autres managers exécutifs) : Conformément au Code belge de Gouvernance, la rémunération du Directeur Général est composée d'une partie fixe et d'une partie variable liée à la performance individuelle et à la performance globale de la Société. Considérant la particularité de Compagnie du Bois Sauvage dont l'objet est de détenir des participations dans d'autres sociétés, les résultats de la Société résultent

avant tout des résultats des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Les résultats de Compagnie du Bois Sauvage reflètent à ce titre l'apport du management exécutif à l'implémentation de la stratégie arrêtée par les participations lors des exercices précédents. Aussi, en dérogation au Code belge de Gouvernance, le Conseil d'administration a décidé sur proposition du Comité de nomination et de rémunération de considérer que la partie variable est liée principalement à la croissance de l'« Actif Net Réévalué » (Actif Net Réévalué) et au rendement total pour les actionnaires sur base annuelle.

### 4.3. Conflits d'intérêts

Deux décisions prises par le Conseil d'administration ont requis l'application de l'article 7 :96 §1 du Code des Sociétés et des Associations (CSA).

Le procès-verbal de la séance du 10 mars 2025 reprend en son point 2 la décision relative à l'attribution d'une mission de consultance à la société Van Dam Management BV, dont l'extrait suit :

*« (...) les membres du Conseil sont appelés à se prononcer sur l'attribution d'une mission de consultance d'une durée de 3 mois (Phase I) à la société Van Dam Management BV.*

*Nils van Dam informe les autres membres du Conseil qu'étant administrateur de la société Cie du Bois Sauvage et administrateur délégué de la société Van Dam Management – à laquelle il est envisagé de confier la mission de consultance précitée –, il a un intérêt de nature patrimoniale opposé à celui de la société Cie du Bois Sauvage et se trouve donc dans une situation de conflit d'intérêts. Ne pouvant prendre part aux délibérations du Conseil relatives à l'attribution de la mission de consultance précitée ni prendre part au vote sur ce point, Nils van Dam quitte la réunion du Conseil. Il sera informé de la décision prise par le Conseil par l'intermédiaire de son Président après la tenue de la présente réunion.*

*Le Président invite les autres membres du Conseil à faire part de leur opinion sur la proposition de mission précitée.*

***Le Conseil approuve à l'unanimité l'attribution d'une mission de consultance d'une durée limitée à 3 mois (dite «Phase I», de mi-mars à mi-juin 2025) à la société Van Dam Management BV (...)***

Le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2025 reprend en son point 12.2 la décision relative à l'approbation des recommandations contenues dans la «Chocolate Strategy», dont l'extrait suit :

*«Le Président rappelle aux membres du Conseil les principaux éléments des recommandations contenues dans la «Chocolate Strategy» présentée lors de la réunion du Conseil du 19 juin 2025 par NVD, en sa qualité d'administrateur délégué de la société Van Dam Management BV.*

*Le Président propose que ces recommandations soient approuvées par le conseil.*

*NVD informe les autres membres du Conseil qu'étant administrateur de la société Cie du Bois Sauvage et administrateur délégué de la société Van Dam Management BV, il a un intérêt de nature patrimoniale opposé à celui de la société Compagnie du Bois Sauvage et se trouve donc dans une situation de conflit d'intérêts. Il ne peut donc pas prendre part aux délibérations du Conseil relatives à l'approbation des recommandations présentées dans la «Chocolate Strategy» précitée ni prendre part au vote relatif à cette proposition.*

*Nils van Dam quitte la réunion du Conseil.*

***Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité les recommandations contenues dans la «Chocolate Strategy» présentée en juin 2025.***

*Après le vote, Nils van Dam est invité à rejoindre la réunion du Conseil. Il est informé de la décision prise par le Conseil par l'intermédiaire de son Président'.*

## 4.4. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration

### 4.4.1. Organes de gestion et pouvoirs

La composition du Conseil d'administration et la date d'échéance du mandat de ses membres sont reprises à la section 4.4.3. du présent rapport.

Le Conseil est composé d'administrateurs représentant l'actionnaire principal (voir point 4.7.2.) et d'administrateurs indépendants. Le Conseil d'administration est actuellement composé de 9 membres dont 6 sont indépendants et 3 représentent l'actionnaire principal. La mixité des genres préconisée par le Code 2020 est respectée.

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des Sociétés et des Associations (CSA), les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines),
- nomination/révocation du Président du Conseil d'administration et d'un Président suppléant pour les réunions du Conseil d'administration en l'absence du Président ou pour présider aux discussions et aux prises de décision dans des domaines où le Président a un conflit d'intérêts,
- nomination/révocation du Directeur Général,
- suivi et contrôle des actions du Directeur Général,

- prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives,
- suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements,
- mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions et de leurs responsabilités,
- suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés,
- suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien aux niveaux opérationnel et financier que juridique,
- suivi du travail du Commissaire.

Les principales règles régissant la nomination/réélection ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :

- les administrateurs non exécutifs sont majoritaires au sein du Conseil,
- les administrateurs effectuent un mandat de 4 ans, éventuellement renouvelable deux fois pour les administrateurs indépendants,
- les administrateurs exécutifs et les administrateurs représentant l'actionnaire principal ne connaissent pas de limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions,
- tout mandat se termine au plus tard à l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit l'anniversaire des 70 ans de l'administrateur,
- la composition du Conseil d'administration est basée sur la mixité des genres, la diversité et la complémentarité de compétences, des expériences et des connaissances.

Durant l'année 2025, le Conseil s'est réuni à 7 reprises. Il a débattu notamment sur :

- les comptes consolidés annuels et semestriels,

- le suivi du budget 2025 et la préparation du budget 2026,
- l'examen du rapport de rémunération et du rapport de gestion, la revue de la politique de rémunération,
- le suivi du programme de rachat d'actions propres et la décision d'annulation des actions propres déjà rachetées,
- le monitoring du contrôle interne et l'analyse des risques y inclus des participations,
- le suivi des participations,
- le financement de certaines participations et l'état de la trésorerie,
- l'examen et la prise de décision à la suite de la présentation de dossiers d'investissement,
- le cheminement stratégique du Groupe,
- le suivi des litiges,
- l'évaluation du fonctionnement du Conseil,
- le renouvellement des comités du Conseil, les pouvoirs de signatures bancaires,
- la communication envers les actionnaires et les parties prenantes.

Les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la Société.

### Comités spécialisés

Deux Comités spécialisés sont en place :

#### Le Comité d'audit et de gestion des risques

Il s'est réuni à 4 reprises en 2025 et a notamment débattu sur :

- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2024 et au 30 juin 2025,
- le périmètre de consolidation et les modèles de valorisation de certaines participations,
- le suivi des normes IFRS et l'impact de nouvelles normes,

- le suivi des informations non-financières (ESG, CSRD, l'impact du dérèglement climatique et de la taxonomie),
- les litiges et les actions juridiques en cours,
- les risques et le contrôle interne,
- les communiqués annuels et semestriels.

La composition du Comité d'audit et de gestion des risques a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 19 juin 2025. À la suite de la démission de Monsieur Pierre-Alexis Hocke de son mandat d'administrateur de Compagnie du Bois Sauvage, il a été procédé au remplacement de Monsieur Pierre-Alexis Hocke par Monsieur Gilles van der Meerschen, en qualité de membre du Comité d'audit et de gestion des risques, avec effet au 19 juin 2025.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques disposent, par leurs expériences professionnelles, des compétences nécessaires, tant individuellement que collectivement, pour garantir un fonctionnement efficace du Comité.

#### Le Comité de nomination et de rémunération

Il s'est réuni à 3 reprises en 2025. Le Comité s'est penché notamment sur :

- la rémunération des membres du Conseil d'administration,
- le processus d'évaluation à mi-mandat des administrateurs concernés et le processus d'évaluation du CA,
- l'enveloppe des rémunérations et les critères pour les bonus des membres du personnel y inclus la prise en compte de critères ESG,
- l'analyse des pouvoirs du Directeur Général,
- la revue de la politique de rémunération,
- l'établissement du rapport de rémunération,
- le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020.

Conformément aux principes repris dans le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020, le Comité de nomination et

de rémunération (tout comme le Conseil d'administration et le Comité d'audit) reste attentif à rassembler suffisamment de compétences dans les différents domaines d'activité de la Société ainsi qu'une variété suffisante d'expériences, d'âges et de genres. Une attention particulière a été portée à ce point pour les nominations de nouveaux administrateurs.

Actuellement, le Conseil d'administration est constitué de 9 membres, 5 hommes et 4 femmes, en conformité avec l'article 7 :86 du Code des Sociétés et des Associations, qui impose dans les sociétés cotées au moins un tiers des membres de sexe différent de celui des autres membres, le nombre minimum exigé étant arrondi au nombre entier le plus proche.

La composition du Comité de nomination et de rémunération a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 2 juin 2023. En 2024, Valérie Paquot a été reconduite comme membre du Comité de nomination et de rémunération à la suite du renouvellement de son mandat d'administrateur lors de l'AGO du 24 avril 2024.

Les participations à ces deux Comités ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence.

Le rôle et le fonctionnement du Comité d'audit et de gestion des risques et du Comité de nomination et de rémunération sont décrits dans le point 5 de la Charte de Corporate Governance de la Société. Celle-ci et le Règlement d'ordre intérieur du Comité d'audit et de gestion des risques sont disponibles sur le site web de Compagnie du Bois Sauvage ([www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)).

#### 4.4.2. Nomination(s) statutaire(s)

Le mandat d'administrateur de la société HLW BV, représentée par Madame Isabelle Hamburger, en qualité d'administrateur indépendant, viendra à l'échéance le jour de l'assemblée générale du 22 avril 2026. La Compagnie du Bois Sauvage remercie la société

HLW BV et sa représentante Madame Isabelle Hamburger pour l'excellent travail accompli durant ses douze années de présence en qualité d'administrateur au sein du Conseil de la Société. Le Conseil d'administration propose de nommer Monsieur Frédéric Rouvez pour la remplacer.

Vous pouvez trouver à la suite une description de son parcours professionnel. Monsieur Frédéric Rouvez débute comme auditeur chez Arthur Andersen entre 1987 et 1989, avant de rejoindre Telefusion où il occupe la fonction de directeur financier de 1990 à 1995. En 1995, il devient conseiller au budget auprès du ministre Eric André à la Région bruxelloise. La même année, il intègre le Groupe GIB, où il exerce jusqu'en 2000 comme adjoint de l'administrateur-délégué et directeur financier de l'immobilière GIB Immo.

En 2000, il cofonde EXKi, dont il sera administrateur-délégué pendant plus de vingt ans. L'enseigne se développe autour d'un concept de restauration rapide de qualité, mettant l'accent sur la santé, le respect des personnes et de l'environnement. L'entreprise atteint près de 80 restaurants, dont la moitié en franchise, et emploie environ 1.100 personnes en Belgique, en France, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Depuis 2025, il est directeur commercial de 'Les Petits Riens', tout en étant cofondateur et président du conseil d'administration de IFREQ et investisseur dans SoWood Kombucha. En 2026, il devient également conseiller auprès du Uhoda Group pour le développement en franchise de Uhoda Epicerie.

Le Conseil d'administration informe l'assemblée générale de la démission au titre d'administrateur de Monsieur Pierre-Alexis Hocke avec effet au 19 juin 2025.

Pour exercer le mandat devenu vacant, le Conseil a coopté à dater du 19 juin 2025 Monsieur Gilles van der Meerschen au titre d'administrateur représentant l'actionnaire principal.

Vous pouvez trouver ci-dessous, une description de son profil. Monsieur Gilles van der Meerschen est un entrepreneur et investisseur actif dans les domaines de la finance, de la technologie et de l'agroalimentaire.

Il est cofondateur, Chief Business Officer et membre du conseil d'administration de Spreds, une plateforme de services numériques facilitant le financement des entreprises et opérant sous la supervision des autorités financières belges et européennes. Il est également cofondateur et propriétaire de Spreds Finance, filiale du groupe Spreds.

Par ailleurs, il est cofondateur et actionnaire de Dolfin SA, producteur belge de chocolats premium. Il y exerce aujourd'hui les fonctions d'administrateur non exécutif et détient indirectement une participation minoritaire d'environ 20 % via la holding General Chocolates Company, qu'il a également cofondée et qui détient la majorité du capital de Dolfin SA.

En parallèle de ses activités entrepreneuriales, il siège en qualité d'administrateur non exécutif au sein du conseil d'administration de plusieurs sociétés d'investissement non cotées actives dans le capital-risque et le private equity.

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de ratifier la cooptation de Monsieur Gilles van der Meerschen au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Pierre-Alexis Hocke jusqu'au jour de l'assemblée générale du 22 avril 2026 et de le nommer administrateur représentant l'actionnaire principal jusqu'à la date d'expiration prévue du mandat de son prédécesseur, c'est-à-dire jusqu'au jour de l'assemblée générale de 2028.

## 4.4.3. Composition du Conseil d'administration et des organes de gestion

Hubert Olivier Président du Conseil d'administration Administrateur Indépendant	Marie-Noël Paquot Administrateur représentant l'actionnaire principal	Valérie Paquot Administrateur représentant l'actionnaire principal	Gilles van der Meerschen Administrateur représentant l'actionnaire principal (mandat ayant pris cours le 19 juin 2025)	Karen Dumery Administrateur Indépendant	Nils van Dam Administrateur Indépendant
		Fin du mandat en cours			Fin du mandat en cours
<b>Hubert Olivier</b> repr. Tigrane, SAS	Président du Conseil d'Administration Administrateur Indépendant	2027	<b>Marie-Noël Paquot</b> repr. Blacercel, SA	Administrateur représentant l'actionnaire principal	2027
<b>Karen Dumery</b> repr. GoAct BV	Administrateur Indépendant	2027	<b>Valérie Paquot</b>	Administrateur représentant l'actionnaire principal	2028
<b>Isabelle Hamburger</b> repr. HLW BVBA	Administrateur Indépendant	2026	<b>Thibault Van Craen</b>	Administrateur Indépendant	2027
<b>Gilles van der Meerschen</b>	Administrateur représentant l'actionnaire principal, coopté	À partir du 19/06/2025	<b>Nils van Dam</b>	Administrateur Indépendant	2027
			<b>Christophe Mignot</b>	Administrateur Indépendant	2028

Christophe Mignot  
Administrateur  
Indépendant

Thibault Van Craen  
Administrateur  
Indépendant

Isabelle Hamburger  
Administrateur  
Indépendant

Benoit Deckers  
Directeur Général

Composition du  
Comité d'audit et de gestion des risques

**Karen Dumery**

**Gilles van der Meerschen (à partir du 19/06/2025)**

**Thibault Van Craen**

---

Composition du  
Comité de nomination et de rémunération

**Isabelle Hamburger**

**Valérie Paquot**

**Nils van Dam**

---

Directeur Général

**Benoit Deckers**

---

Commissaire aux comptes

Deloitte Reviseurs d'Entreprises SRL  
représentée par Madame Corine Magnin  
Gateway Building, Luchthaven Nationaal 1J - 1930 Zaventem

Fin de mandat : 2026

## 4.5. Rapport de rémunération

### 4.5.1. Procédure adoptée pour l'élaboration de la politique de rémunération

La politique de rémunération des administrateurs est revue chaque année au sein du Comité de nomination et de rémunération avant d'être discutée en Conseil d'administration. En cas de révision, elle est soumise pour approbation à l'Assemblée générale qui suit. Elle a été modifiée pour la dernière fois lors de l'Assemblée générale du 26 avril 2023.

### 4.5.2. Politique de rémunération

#### 4.5.2.1. Administrateurs exécutifs et non exécutifs

La politique de rémunération se compose :

- de jetons de présences pour les Conseils d'administration fixés, par séance, à EUR 3.000 pour le président et à EUR 1.500 pour les autres administrateurs,
- d'un fixe annuel de : EUR 34.000 pour le président et EUR 17.000 pour les autres administrateurs,
- d'un fixe et de jetons de présence pour les Comités (audit et de gestion des risques et CNR) arrêtés comme suit :

EUR	Comité audit et de gestion des risques		Comité de nomination et de rémunération	
	Président	Membres	Président	Membres
Un fixe annuel par personne	3.000	2.000	1.500	1.000
Un jeton de présence par séance/ personne	1.500	1.000	1.125	750

Les administrateurs qui exercent un ou plusieurs mandats (direct ou indirect) auprès des filiales du Pôle chocolat et/ou des participations reçoivent 100 % des émoluments reçus par Compagnie du Bois Sauvage dans ce cadre.

Concernant le Conseil d'administration et les comités spécialisés (Comité d'audit et de gestion des risques et Comité de nomination et de rémunération), la Société prévoit de soumettre des modifications de la politique de rémunération des administrateurs à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2026.

#### 4.5.2.2. Directeur Général

La rémunération brute totale du Directeur Général se divise en 4 parties :

1. Une partie fixe annuelle
2. Une partie variable
3. Une partie en assurance pension selon le principe de contribution annuelle définie
4. D'autres revenus consistant en voiture de fonction, frais de représentation, assurances.

Il n'est pas prévu contractuellement, au bénéfice de la Société, la possibilité de recouvrement de la rémunération variable en cas d'informations financières erronées. Il n'y a pas d'indemnité de départ autre que légale prévue.

#### 4.5.2.3. Plan de paiements fondés sur des actions

Il n'y a pas eu de plan de paiements fondés sur des actions durant l'exercice 2025.

### 4.5.3. Rémunération et émoluments

Pour l'exercice 2025, l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs est détaillé dans les tableaux ci-dessous. Les montants qui y figurent correspondent au coût total pour l'entreprise, i.e. incluant les cotisations sociales, taxes et impôts, le cas échéant applicables.

#### 4.5.3.1. Rémunération brute payée en 2025 aux administrateurs sur base individuelle (coût total entreprise)

EUR	Conseil d'administration			Comité d'audit et de gestion des risques		Comité de nomination et de rémunération		Total perçu
	Présence sur 7	Jetons de présence	Fixe	Présence sur 4	Fixe et jetons	Présence sur 3	Fixe et jetons	
<b>Administrateurs</b>								<b>Autre mandat</b>
Isabelle Hamburger <sup>(1)</sup>	7	15.000	17.000			3	3.250	35.250
Pierre-Alexis Hocke	3	6.000	7.893	2	3.000			16.893
Hubert Olivier <sup>(2)</sup>	7	30.000	34.000					64.000
Valérie Paquot	7	15.000	17.000			3	3.250	35.250
Karen Dumery <sup>(3)</sup>	7	15.000	17.000	4	9.000			6.000 47.000
Gilles Van der Meerschen	4	9.000	9.107	1	2.000			20.107
Marie-Noël Paquot <sup>(4)</sup>	7	15.000	17.000					32.000
Thibault Van Craen	7	15.000	17.000	4	6.000			38.000
Nils van Dam	6	13.500	17.000			3	4.875	35.375
Christophe Mignot	7	15.000	17.000					6.000 38.000
<b>Total</b>		<b>148.500</b>	<b>170.000</b>		<b>20.000</b>		<b>11.375</b>	<b>361.875</b>

(EUR)	Mandats exercés dans les filiales du Groupe en 2025
<b>Administrateurs</b>	
Pierre-Alexis Hocke	20.000
Valérie Paquot	43.000
<b>Total</b>	<b>63.000</b>

<sup>(1)</sup> Représentante de HLW BV

<sup>(2)</sup> Représentant de Tigrane SAS

<sup>(3)</sup> Représentante de GoAct BV

<sup>(4)</sup> Représentante de Blacercel SA

Certains Conseils d'administration ont fait l'objet d'une durée prolongée ce qui justifie l'attribution de double jetons de présence.

Outre ces rémunérations, Compagnie du Bois Sauvage a versé un montant de 110.000 euros (HTVA) à titre d'honoraire à la société Van Dam Management, BV. Celle-ci est directement liée à l'administrateur Monsieur Nils van Dam.

#### 4.5.3.2. Rémunérations brutes (coût total entreprise) allouées au sein du Groupe au Directeur Général en 2025

(EUR)	Rémunération				Total
	Fixe	Variable	Pension	Autres	
Benoit Deckers	412.842	64.020	10.036	6.472	493.370
<b>Total</b>	<b>412.842</b>	<b>64.020</b>	<b>10.036</b>	<b>6.472</b>	<b>493.370</b>

#### 4.5.3.3. Droits de souscription sur actions attribués au Directeur Général en 2025

Il n'y a pas eu d'octroi de droits de souscription sur actions au Directeur Général en 2025. Le Directeur Général n'a pas exercé de droits de souscription sur actions en 2025.

#### 4.5.4. Évaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs individuels

Sous la direction de son Président, le Conseil d'administration évalue régulièrement sa taille, sa composition et son fonctionnement.

Cette évaluation poursuit quatre objectifs :

- Juger le fonctionnement du Conseil d'administration et le suivi apporté à la gestion quotidienne de la Société,
- Vérifier si les questions importantes sont préparées et discutées de manière adéquate,
- Apprécier la contribution effective de chaque administrateur par sa présence aux réunions et son

engagement constructif dans les discussions et la prise de décisions,

- Vérifier si la composition actuelle du Conseil d'administration correspond à celle qui est souhaitable pour la Société.

Le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020 préconise (point 9.1) que la Société dispose d'une procédure rigoureuse et transparente pour évaluer, au moins une fois tous les 3 ans, sa gouvernance. Afin de se conformer à ce principe, le Conseil d'administration a évalué en décembre 2025 son fonctionnement et ses performances avec l'assistance d'un expert externe. Cette évaluation a fait l'objet par cet expert d'un rapport au Conseil. L'expert a présenté une synthèse anonymisée de ses échanges avec les différents membres du Conseil ainsi que des recommandations en vue de pistes d'améliorations. Le Conseil en a pris bonne note en vue d'une mise en pratique.

Une évaluation individuelle de la contribution de chaque administrateur à mi-mandat a été mise en place.

#### 4.5.5. Autres rémunérations

Dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes et des informations non financières de Compagnie du Bois Sauvage et de ses filiales, Deloitte Reviseurs d'Entreprises S.R.L et son réseau ont perçu des émoluments pour un montant total d'EUR 420.960. Les honoraires pour les missions légales ont été d'EUR 10.000.

### 4.6. Système de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration assure un suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique et porte une attention particulière à l'évaluation des risques liés à l'activité de la Société et à l'efficacité du contrôle interne.

La structuration de l'évaluation des systèmes de gestion des risques et du contrôle interne s'est faite à partir de 2010 sur base du modèle COSO<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> COSO est un référentiel établi par le «Committee of Sponsoring Organizations» (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociétés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques.

#### 4.6.1. Environnement de contrôle

##### Vocation et stratégie

Au cœur de Compagnie du Bois Sauvage réside une vision profonde, celle d'être bien plus qu'un investisseur patrimonial. Nous sommes un partenaire de confiance, stable, à l'ancrage familial solide et dont l'histoire est riche de succès entrepreneuriaux.

Nous sommes guidés par une fidélité à long terme envers les entrepreneurs et visionnaires que nous accompagnons, dans une relation où la confiance est la clé.

Concentrés sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, nous contribuons activement au succès des entreprises en apportant notre expertise et notre soutien à chaque étape de leur croissance. Nous fédérons autour de nous des investisseurs qui partagent notre vision à long terme et notre approche prudente et responsable.

Notre mission est de construire une croissance authentique c'est-à-dire une croissance durable, tangible et menée par une gouvernance solide.

##### Définition des rôles et organes décisionnels de la Société

Le Conseil d'administration a, dans sa compétence, tous les actes qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale. Il est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du CSA, les tâches principales du Conseil d'administration sont décrites au point 4.4.1.

Le Conseil d'administration a désigné le Directeur Général pour assurer le management exécutif tant en interne qu'en externe

ainsi que la représentation de la Société auprès de la presse et des analystes financiers.

Le Conseil d'administration a également chargé certains de ses membres et certains mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux de la représentation des mandats exercés par la Société dans les participations détenues par celle-ci. Ces mandats sont parfois exercés au nom de la Société, parfois au nom de l'administrateur ou du mandataire ayant reçu des pouvoirs spéciaux, mais pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage.

Le Conseil d'administration a mis en place deux Comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques. La prise de décisions reste une compétence collégiale du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a mis en place dès 1999 un Comité d'audit, rebaptisé Comité d'audit et de gestion des risques au Conseil du 7/12/2020, ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le Comité d'audit et de gestion des risques veille à l'intégrité de l'information financière donnée par la Société, en particulier en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées par la Société et le Groupe, en ce compris les critères de consolidation des comptes des sociétés du Groupe. Cet examen inclut l'évaluation de l'exactitude, du caractère complet et de la cohérence de l'information financière. Au moins une fois par an, le Comité d'audit et de gestion des risques examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en place pour s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés au respect de la législation et des règles en vigueur), soient correctement identifiés, gérés et portés à sa connaissance. Le Comité d'audit et de gestion des risques est en charge également de l'évaluation, de la gestion

et du suivi des risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) ainsi que des risques associés à la cybersécurité.

Le Comité de rémunération est institué par le Conseil d'administration conformément à l'article 7 :87 §2 du CSA.

Le Conseil d'administration du 19 juin 2006 a décidé de fusionner les Comités de rémunération et de nomination. Le Comité de nomination et de rémunération est composé de trois administrateurs non exécutifs. Le Comité de nomination et de rémunération a un double rôle. Il formule des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs. Il fait des propositions au Conseil d'administration sur la politique de rémunération des administrateurs et les propositions subséquentes à soumettre aux actionnaires ainsi que sur la politique de rémunération du Directeur Général et des autres membres du personnel.

##### Intégrité et Éthique

Du point de vue de la déontologie et de l'éthique, un code de conduite interne en matière de transactions financières est d'application dans le Groupe.

Depuis 2024, dans le cadre de la mise en conformité avec la CSRD, ce code a été complété par un code de conduite interne plus large y inclus la description du processus de lanceur d'alerte mis en place.

Ces différents codes ont pour but d'assurer un comportement intègre, éthique et respectueux des lois par les administrateurs et le personnel du Groupe.

#### 4.6.2. Processus de gestion des risques

Une évaluation semestrielle des risques principaux est réalisée par le Conseil d'administration. Les risques font aussi l'objet d'un suivi ponctuel par le Conseil d'administration. Cette analyse de risques donne lieu à des actions de correction si nécessaire.

Certains membres du Conseil d'administration et le Directeur Général siègent au Conseil d'administration et au Comité d'audit et de gestion des risques «ou Advisory Board» de certaines participations du Groupe, ce qui leur permet de suivre les risques spécifiques à ces participations.

En 2025, l'analyse des risques liés aux activités de la Société a permis de mettre en évidence les risques principaux suivants :

Descriptions des risques	Contrôles mis en place
<p><b>a) Taux d'intérêt</b></p> <p>L'effet d'une variation des taux d'intérêt peut avoir une influence sur les cash-flows du Groupe liés à l'endettement à taux variable mais aussi sur le rendement de sa trésorerie. La valorisation des dettes à taux fixe est faite selon le coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.</p> <p><b>b) Liquidité</b></p> <p>Le Groupe est vigilant à disposer des moyens financiers suffisants pour faire face à ses remboursements de dettes ou ses engagements financiers.</p>	<p>Compagnie du Bois Sauvage ayant remboursé en son temps l'ensemble de son endettement propre à taux variables, n'a plus aucun contrat de couvertures de taux d'intérêts du type «Interest Rate Swap» (IRS) mais pourrait de nouveau en avoir à l'avenir. Il est à noter qu'un emprunt et une couverture de taux sont deux contrats sans lien juridique.</p> <p>Compagnie du Bois Sauvage fait en sorte d'avoir une situation de trésorerie positive. Elle dispose à cet effet d'un outil informatique reprenant tous les éléments bilan et hors bilan affectant la trésorerie. Les positions de trésorerie sont actualisées de manière hebdomadaire.</p>

#### c) Risque de participations

Compagnie du Bois Sauvage dispose d'un portefeuille de participations comprenant majoritairement des actions belges et européennes. Bien que diversifiées, ces participations l'exposent aux variations des marchés boursiers et financiers. Chacune de ces participations est aussi exposée à des risques spécifiques. Le risque industriel lié à la participation à 100 % dans le Groupe chocolatier est principalement dû au caractère alimentaire et donc lié au risque de contamination des produits. L'autre risque industriel important est lié au fait que le Groupe chocolatier ne possède qu'une unité de production principale et une autre de plus petite taille pour assurer l'entièreté de sa production.

Le portefeuille de participations du Groupe est un élément essentiel pour son objectif de création de valeur à long terme et la distribution d'un dividende en croissance régulière. La diversification de ces participations est un des éléments visant à réduire le risque inhérent à de tels investissements. Les risques associés aux entités contrôlées font l'objet d'un suivi spécifique. Les risques spécifiques des participations cotées sont traités par elles-mêmes et disponibles dans leurs rapports annuels respectifs. Le risque industriel lié à la participation à 100 % dans le Groupe Neuhaus et 66 % dans Jeff de Bruges est analysé et revu régulièrement en Conseil d'administration. Le Groupe s'efforce d'avoir un poste d'administrateur dans les participations non cotées afin d'assurer un meilleur suivi. Le portefeuille de participations fait l'objet de revues régulières par le Conseil d'administration.

**d) Immobilier**

Les principaux risques liés aux investissements immobiliers du Groupe sont relatifs à la valorisation de l'immobilier; à la vacance locative, au niveau des loyers et au paiement de ceux-ci. En outre, il existe un risque que les immeubles soient détruits par le feu ou par une catastrophe naturelle.

**e) Devises**

Les investissements (directs) à long terme de Compagnie du Bois Sauvage sont uniquement en euros, en dollars américains et en Zlotys. Les investissements en dollars américains représentent près de 4 % de la valeur des actifs.

**f) Contrepartie**

Le risque de contrepartie est principalement lié aux opérations avec les banques et les intermédiaires financiers.

Le Groupe a veillé à diversifier ses investissements immobiliers. Au vu du contexte plus difficile des dernières années, un suivi plus systématique a été mis en place des principales participations immobilières.

Le risque lié à l'évolution de l'US Dollar (USD) et du Zloty (PLN) n'est pas couvert par le Groupe car il n'y a pas de flux réguliers et prévisibles dans cette devise.

Les seules contreparties acceptées sont les banques avec lesquelles Compagnie du Bois Sauvage a une relation directe : BNP Paribas Fortis, Belfius, Banque Degroof Petercam, et la société de bourse Leleux ainsi que Berenberg Bank (DE), Truist (USA) et BGL BNP Paribas pour ses filiales à l'étranger. En cas de relation avec d'autres contreparties (hors prise de participations), le Groupe veillera à se prémunir autant que possible d'un risque de défaut de celles-ci.

**g) Activité de marché**

Le risque lié aux activités de marché est à la fois un risque lié aux cours des actions sous-jacentes et à la volatilité de celles-ci.

Les seules contreparties acceptées sont les banques avec lesquelles Compagnie du Bois Sauvage a une relation directe : BNP Paribas Fortis, Belfius et la société de bourse Leleux ainsi que Berenberg Bank (DE), Truist (USA) et BGL BNP Paribas pour ses filiales à l'étranger. En cas de relation avec d'autres contreparties (hors prise de participations), le Groupe veillera à se prémunir autant que possible d'un risque de défaut de celles-ci. Toutes les options d'achat/vente émises sont couvertes par des titres détenus en portefeuille ou de la trésorerie disponible. Compagnie du Bois Sauvage s'est fixée des limites en termes de montant et de durée des options détenues et a adapté ses systèmes de back-office et de contrôle de l'activité. Cette activité n'est exercée qu'occasionnellement.

**h) Risque lié à l'établissement des états financiers**

Le traitement des données est assuré par un personnel réduit. La fiabilité et le caractère complet de ces données sont des éléments essentiels du travail de l'équipe en place.

Chaque personne dispose des qualités professionnelles essentielles pour accomplir ses tâches. Un «back-up» pour les activités principales existe et un certain nombre de procédures ont été rédigées afin d'assurer une reprise rapide en cas d'absence d'une personne. Les états financiers consolidés font l'objet de revue à différents niveaux avant leur publication. Le Conseil d'administration approuve les modifications des principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe et leur conformité avec les normes IFRS.

**i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir**

Une fraude au niveau du personnel, un non-respect des pouvoirs de signature ou une usurpation d'identité pourrait entraîner une perte financière et nuire à l'image de la Société.

La séparation des tâches et la double signature constituent les principes de base dans le Groupe. Une documentation reprenant les pièces justificatives adéquates sert de support aux opérations. Le principe de double approbation et de double contrôle est d'application.

**j) Risque lié au non-respect de la réglementation et de la législation**

L'évolution de la législation et des réglementations (y inclus les aspects fiscaux) ou le non-respect par la Société de celles-ci pourraient avoir un impact sur la rentabilité du Groupe et sur son image. Ce risque est accentué par la multiplication des nouvelles législations Européennes y inclus «la Corporate Sustainability Reporting Directive» (CSRD), la réglementation contre la déforestation (EUDR) et la nouvelle directive pour adresser les risques associés à la cybersécurité (NIS2).

Le Groupe est particulièrement attentif à respecter et à anticiper l'évolution des réglementations et législations applicables. Un suivi spécifique est réalisé avec les participations concernées pour assurer la mise en conformité avec les nouvelles législations y inclus en particulier la CSRD et l'EUDR. Le traitement des opérations particulières non récurrentes fait l'objet d'une analyse spécifique avec notamment la consultation du commissaire ou d'autres personnes spécialisées.

**k) Risque lié au système informatique**

Le risque d'intrusion externe dans le système informatique du Groupe pourrait engendrer le vol ou la destruction des données. Ainsi, les risques associés à la cybersécurité font l'objet d'une évaluation et d'un suivi spécifique dans le cadre également de la mise en conformité avec la NIS2.

Le Groupe a mis en place de nouveaux outils informatiques afin de contrer les intrusions externes au réseau. De plus, la politique des mots de passe a été mise à jour. Le Groupe a également dispensé de courtes formations sur les principaux risques informatiques y inclus les risques associés à l'hameçonnage. Le plan de mise en conformité avec la législation NIS2 fait l'objet d'une évaluation régulière à travers, entre autre, du comité d'audit et de gestion des risques.

**l) Risques Géopolitiques**

Au vu des incertitudes associées au contexte géopolitique global, une attention particulière est apportée à l'évaluation, au suivi et l'atténuation de ces risques au niveau de Compagnie du Bois Sauvage et de ses participations. La situation politique en Equateur continue à faire l'objet d'une évaluation spécifique au vu du personnel et des approvisionnements du Pôle chocolat qui y sont associés.

L'impact du contexte géopolitique global fait l'objet d'une évaluation périodique à travers en particulier du suivi des prévisions de croissance, d'inflation et des coûts d'énergie. Au niveau de la situation en Equateur, des actions ont été initiées en priorité pour garantir la sécurité du personnel. Quant aux risques associés aux approvisionnements en fèves de cacao, des stocks ont été constitués pour limiter ce risque et des sources d'approvisionnement alternatives sont possibles. Des actions complémentaires seront entreprises si l'évolution de la situation l'exige.

**m) Risques Associés au changement climatique**

Au niveau de Compagnie du Bois Sauvage, le changement climatique a un impact important principalement sur l'évolution du cadre réglementaire à travers la mise en place de la taxonomie au niveau européen et du plan d'implémentation de la «Corporate Sustainability Reporting Directive». Au niveau des opérations associées au Pôle chocolat principalement, le changement climatique a un impact sur le rendement des récoltes de cacao. Plus d'informations sont fournies sur les détails de ces impacts dans le rapport de durabilité.

Pour appréhender le risque réglementaire, un plan d'implémentation de la CSRD a été mis en place par Compagnie du Bois Sauvage pour les entités entrant dans le périmètre d'application et un suivi est réalisé par le Comité d'audit pour Compagnie du Bois Sauvage et les participations entrant dans le champs d'application. Un système de veille de la taxonomie et de l'évolution de la législation a ainsi été mis en place pour mieux en anticiper ses effets pour Compagnie du Bois Sauvage et ses participations. Au-delà des aspects réglementaires, l'impact du changement climatique fait l'objet d'un suivi régulier au niveau du Conseil d'administration de Compagnie du Bois Sauvage et de ses participations afin de pouvoir contribuer à son atténuation. Au niveau opérationnel, afin de faire face aux risques climatiques, un plan de transition a été établi par le Pôle chocolat. Ce plan de transition est détaillé dans le rapport de durabilité.

### n) Risques systémiques

Dans le cadre de la mise en conformité avec la CSRD, les risques systémiques ont été évalués. Ces risques englobent certains risques spécifiques déjà identifiés dont les risques associés au dérèglement climatique, à la cybersécurité et la perturbation des chaînes d'approvisionnement énergétique et de matières premières en particulier.

Pour adresser les risques systémiques, des plans de résilience ont été initiés. Ces plans intègrent en particulier la diversification des sources d'approvisionnement et les plans de restauration des systèmes informatiques. Plus d'informations concernant ces plans sont également intégrées dans le rapport de durabilité.

Tous ces risques sont examinés et mesurés semestriellement par le Comité d'audit et de gestion des risques.

#### 4.6.3. Information et communication

La publication de l'information financière se fait selon le schéma de publication légal suivi et établi par le Directeur Général et/ou le Directeur Financier. Les informations périodiques publiées sont revues préalablement par le Comité d'audit et de gestion des risques, et approuvées par le Conseil d'administration.

Le maintien, la mise à jour et la protection de l'accès aux données et aux programmes informatiques font l'objet d'un contrat avec des prestataires de service. La sauvegarde des données informatiques se fait quotidiennement en externe.

#### 4.6.4. Pilotage et surveillance

La surveillance des différentes activités de gestion de Compagnie du Bois Sauvage est renforcée par le travail du Comité d'audit et de gestion des risques, notamment au travers des travaux spécifiques de supervision des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne. Le Directeur Général, entre autres, dispose quotidiennement de différents rapports sur l'état et l'évolution des avoirs, dettes et engagements de la Société.

Lors de sa réunion du 29 novembre 2019, le Comité d'audit et de gestion des risques a instauré la mise en place de la fonction d'audit interne non-indépendante, afin de s'assurer de la bonne exécution des activités de contrôle.

## 4.7. Actionnariat

### 4.7.1. Information aux actionnaires

Le site internet de la Société ([www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)) est régulièrement mis à jour afin d'assurer une meilleure information des actionnaires leur permettant d'exercer au mieux leurs droits. Le site a fait l'objet d'une mise à jour complète en 2024.

L'Actif Net Réévalué de l'action y est rendu public semestriellement à l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels. Dans ce cadre, Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de l'Actif Net Réévalué est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions de la Société.

Poursuivant la politique de transparence de la Société, le présent rapport détaille à la section 6 la composition du portefeuille consolidé au 31 décembre 2025.

Compagnie du Bois Sauvage est cotée sur Euronext Brussels. La Société fait partie de l'indice BEL Mid, dont les valeurs sont sélectionnées sur la base de critères de liquidité et de capitalisation boursière flottante.

Depuis 2004, la Société a mandaté la Banque Degroof Petercam pour améliorer la liquidité du titre en Bourse. Cela permet à l'action Compagnie du Bois Sauvage d'être cotée en continu sur la plateforme Euronext Brussels, offrant la possibilité aux investisseurs de traiter à tout moment de la journée sans contrainte de liquidité.

Le nombre de titres émis est de 1.604.406 au 31 décembre 2025 (dont 1.334 détenus en propre). Le nombre d'actions «fully diluted» est aussi de 1.604.406 au 31 décembre 2025.

Le volume annuel de titres traités en 2025 a été de 119.659. Le volume moyen journalier a été de 486 en 2025 contre 702 en 2024.

Les banques Degroof Petercam et KBC Securities publient régulièrement des analyses sur la Société; celles-ci sont disponibles auprès de la Société.

#### 4.7.2. Structure de l'actionariat

Les actionnaires principaux de Compagnie du Bois Sauvage SA, lui ont adressé, le 11 décembre 2025, une mise à jour de la notification reprenant les actions détenues à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2025. Au 31 décembre 2025, aucune autre notification n'a été reçue. Tenant compte notamment de la notification

précitée, qui a également été adressée à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), et de l'opération d'annulation de 14.587 actions propres acquises par Compagnie du Bois Sauvage SA entre le 25 novembre 2024 et le 21 novembre 2025 (opération réalisée par acte notarié du 18 décembre 2025), la structure de l'actionariat est la suivante :

#### Situation au 31 décembre 2025

Dénominateur pris en compte : 1.604.406, qui tient compte de l'annulation des actions propres réalisée par Compagnie du Bois Sauvage le 18 décembre 2025.

Détenteurs de droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Mme Guy Paquot (née Nicole Thys)	1.720	0,107 %
Fingaren SRL	92.411	5,760 %
Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA	748.572	46,657 %
<b>Total</b>	<b>842.703</b>	<b>52,524 %</b>

Les détenteurs des droits de vote ayant fait la notification ci-dessus ont déclaré répondre aux critères de dispense prévus à l'article 2 :14 du CSA concernant l'obligation de lancer une offre publique d'acquisition.

La famille Paquot contrôle la société Fingaren SRL qui contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA (ECFC).

Toutes les sociétés mentionnées ont leur siège à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pactes d'actionnaires ou d'administrateurs qui puissent entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

#### 4.7.3. Relation avec l'actionnaire principal

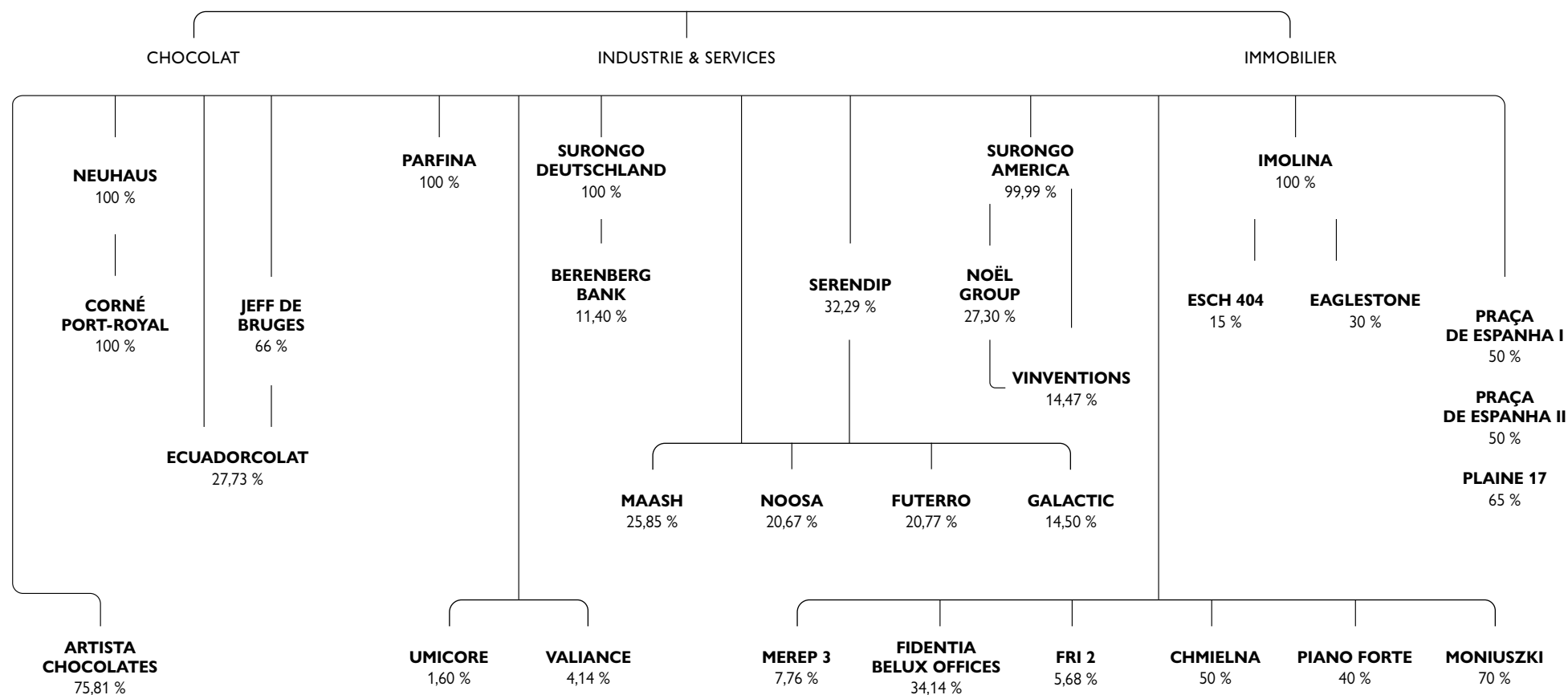
Entreprises et Chemins de Fer en Chine est une société patrimoniale inscrite au marché expert market et dont la mission principale est d'assurer la stabilité de l'actionariat du Groupe.

Fingaren, société patrimoniale privée, détient au 31 décembre 2025, 99,63 % d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

Compagnie du Bois Sauvage et Entreprises et Chemins de Fer en Chine ont deux administrateurs communs : Valérie Paquot et Marie-Noël Paquot.

À l'exception de contrats de location de bureaux et de prestation de services, il n'existe aucune convention entre ces trois sociétés. Aucune rémunération, avantage, frais de gestion ou autre n'est payé par Compagnie du Bois Sauvage ou l'une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine ou Fingaren (voir aussi note 28 du présent Rapport annuel). Les prestations de services faites par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales pour «Entreprises et Chemins de Fer en Chine» et «Fingaren» leur sont refacturées.

# 5. Organigramme du Groupe et principales participations au 31/12/2025



## 6. Activités de l'exercice

### Composition du portefeuille consolidé de Compagnie du Bois Sauvage

Actif Net Réévalué au 31 décembre 2025

Participations (en EUR 1.000)	31/12/25	Participations (en EUR 1.000)	31/12/25	Participations (en EUR 1.000)	31/12/25
<b>Participations cotées</b>	<b>85.824</b>	<b>Immobilier</b>	<b>183.349</b>	<b>Portefeuille</b>	<b>866.434</b>
Umicore	70.835	Eaglestone	57.494	Trésorerie et équivalent de trésorerie (*)	39.227
Ageas	11.230	Fidentia Belux Offices	39.867	Endettement brut (*)	-20.831
Syensqo	0	FRI2	13.638	Autres nets (*)	1.866
Solvay	815	Merep 3	11.364		
BNP Paribas Fortis	2.945	Praça de Espanha (Po)	15.191	<b>Actif Net Réévalué</b>	<b>886.696</b>
AB Inbev	0	Esch 404 (Lux)	13.518	Valeur nette par action (EUR)	552,66
Orange	0	Chmielna (PI)/Piano Forte/Moniuszki	15.620	Nombre d'actions (hors actions propres)	1.604.406
Engie	0	Site Bois Sauvage	10.982		
		Immobilier US	4.918		
<b>Participations Private Equity</b>	<b>597.262</b>	Autres immobilier	757		
Pôle chocolat	509.231				
Berenberg	50.658				
Noel Group - Vinventions	4.255				
Galactic - Futerro	26.759				
Other private	6.358				

(\*) hors Groupe Chocolat repris dans la juste valeur

## Trésorerie consolidée de Compagnie du Bois Sauvage

Au 31 décembre 2025

<b>(en EUR 1.000)</b>	<b>2025</b>
Trésorerie consolidée (hors actions de trésorerie et Pôle chocolat)	39.227
Trésorerie (Pôle chocolat)	34.261
<b>Total</b>	<b>73.488</b>

# Pôle chocolat

## 6.1. Pôle chocolat

### Acteur important de la chocolaterie belge haut de gamme

Les principales marques du Groupe sont **Neuhaus** ([www.neuhaus.be](http://www.neuhaus.be)) et **Jeff de Bruges** ([www.jeff-de-bruges.com](http://www.jeff-de-bruges.com)) qui font plus de 95 % du chiffre d'affaires du Pôle chocolat. **Corné Port-Royal** ([www.corneportroyal.com](http://www.corneportroyal.com)) et **Artista Chocolates** ([www.artistachoc.be](http://www.artistachoc.be)) se partagent le restant.

Dans le contexte de recentrage stratégique, le renforcement du Pôle chocolat constitue un axe prioritaire de création de valeur pour le Groupe. Compagnie du Bois Sauvage a annoncé le 5 mars 2026 l'acquisition des 34 % restants du capital de Jeff de Bruges, devenant ainsi actionnaire unique de la société.

### Consolidation audités (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	304,9	283,6	265,8
EBITDA hors IFRS16 (*)	56,2	54,0	49,6
Résultat net part du Groupe	23,0	20,5	18,7
Total Bilan	331,9	306,7	279,09
Trésorerie	34,3	30,2	39,6
Dette	30,0	29,0	19,2
% Intégration	100%	100%	100%

(\*) Les EBITDA sont calculés hors impact des ajustements IFRS 16 y compris pour les années antérieures.  
Les EBITDA historiques ont été restatés en conséquence.

## Neuhaus

*Crédit photo Neuhaus*

*Livre en chocolat Aéroport Bruxelles-Zaventem*

Neuhaus reste une référence dans le monde du chocolat belge de qualité, solidement ancré dans un héritage remontant à 1857, lorsque Jean Neuhaus ouvrit sa première boutique à la Galerie de la Reine à Bruxelles et que son petit-fils inventa la praline belge en 1912. Depuis ce site phare historique, qui continue d'incarner le savoir-faire de la marque et son savoir-faire belge, Neuhaus s'est développée en une marque reconnue internationalement avec plus de 800 points de vente dans le monde et produisant plus de 500 millions de pralines dans son atelier à Vlezenbeek (Belgique).

2025 s'est avérée être une année de ce que l'entreprise appelle en interne une « tempête parfaite ». Les prix du cacao très volatils, l'incertitude géopolitique persistante et l'introduction de tarifs à l'importation affectant l'une des principales régions de croissance de Neuhaus, les États-Unis, ont entraîné un environnement opérationnel particulièrement difficile. Malgré ces conditions, Neuhaus a continué à privilégier les investissements tournés vers l'avenir, une forte orientation client et le renforcement des fondations de l'entreprise, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel, afin de soutenir la résilience à long terme.

La mission de Neuhaus reste inchangée : offrir le meilleur du chocolat belge aux clients du monde entier, portée par une attention constante à la qualité et à l'innovation. Cette mission est soutenue par quatre piliers stratégiques : un fort accent sur la qualité et l'innovation des produits, le développement accru de la notoriété de la marque sur les canaux physiques et numériques, une mentalité profondément centrée sur le client, et la mise en œuvre de processus clairs et efficaces.

Ces fondations doivent également être comprises de manière très concrète, car elles se traduisent par des investissements ciblés visant à étendre et à assurer la sécurité du site de production sur le long terme. En 2025, Neuhaus a continué à renforcer ces piliers malgré un contexte économique complexe et incertain.

Tout au long de 2025, Neuhaus a continué d'enrichir son offre grâce à de nouvelles collections aux saveurs et textures raffinées, ainsi qu'à des partenariats sélectionnés qui contribuent à une expérience de marque différenciée. Des collaborations saisonnières, comme la Saint-Valentin avec le chef Mallory Gabsi et Les Savoureux avec le chef étoilé Michelin Tim Boury, illustrent comment Neuhaus allie l'artisanat chocolaté à la gastronomie belge. De plus, une forte attention a été portée aux cadeaux, avec des boîtes cadeaux soigneusement conçues positionnées comme une offre pertinente et premium pour une large gamme d'occasions et de gammes de prix, tout en répondant à la préférence croissante des consommateurs pour des alternatives cadeaux plus réfléchies, produites localement et moins alcoolisées.

*Crédit photo Neuhaus*

*Collection Les Savoureux*

Parallèlement, Neuhaus a encore étendu sa présence commerciale. La société a ajouté de nouveaux partenariats avec des compagnies aériennes, ouvert de nouvelles boutiques en Belgique et au Luxembourg, et est également entrée sur le marché jordanien. Aux États-Unis également, Neuhaus a ouvert quatre nouvelles boutiques, et ces ouvertures, ainsi que de nouveaux partenariats, reflètent l'engagement continu de l'entreprise envers ce marché malgré l'introduction de tarifs à l'importation. Cette approche s'inscrit dans les ambitions à long terme de Neuhaus pour la région et son intention de développer davantage sa présence de manière structurée et mesurée, en tant que référence pour le chocolat belge.

L'orientation client a continué de se traduire par un haut niveau d'engagement et de fidélité. La satisfaction client a atteint un nouveau niveau record, avec le Net Promoter Score (NPS) qui a encore augmenté à 88. Si ce résultat confirme la force de la marque et de l'expérience client, Neuhaus reste concentrée sur l'amélioration continue, reconnaissant que maintenir des standards élevés exige un effort continu. La communauté Neuhaus Insider a continué de croître jusqu'à 900.000 clients, approchant rapidement le cap du million de clients fidèles. Cette communauté en expansion fournit des informations précieuses et soutient le développement d'une stratégie centrée sur les données sur le client. En 2025, Neuhaus a également organisé de nouveaux panels «Insider», créant des moments dédiés de dialogue qualitatif avec les clients afin d'affiner davantage l'expérience de la marque.

Sur le plan opérationnel, 2025 a marqué une étape importante dans le parcours d'industrialisation de Neuhaus. La nouvelle ligne de moulage a été mise en service avec succès comme un élément clé du programme d'industrialisation plus large. Après une phase de tests et de formation approfondie ainsi que des premières séries de production, la ligne sera pleinement

opérationnelle en 2026, contribuant à une capacité accrue, à une meilleure cohérence qualité et à une meilleure efficacité opérationnelle, tout en réduisant les déchets de production. Afin d'optimiser l'utilisation de cette capacité supplémentaire, Neuhaus a continué à développer des partenariats de marque privée sélectionnés très performants. Parallèlement, l'entreprise a lancé la nouvelle phase de sa feuille de route d'industrialisation, avec le lancement de projets visant à automatiser les lignes de cuisson et de pliage. Ces investissements visent à soutenir la demande croissante des Pralines Irrésistibles emblématiques de Neuhaus, tant aujourd'hui que dans les années à venir. De plus, plusieurs autres initiatives sont actuellement à l'étude ou en cours d'exécution, créant une base solide pour des améliorations supplémentaires de la productivité, de la qualité et du volume à partir de 2026.

En 2025, Neuhaus a également lancé la mise en œuvre d'un nouveau système ERP. Ce projet s'inscrit dans le quatrième pilier stratégique des processus simples et efficaces et est conçu pour soutenir davantage l'intégration opérationnelle, la qualité des données et la scalabilité à l'échelle de l'organisation.

Du point de vue de l'approvisionnement et des coûts, les marchés des matières premières sont restés volatils tout au long de l'année. Alors que les prix du cacao ont montré une tendance à la baisse au second semestre 2025, d'autres ingrédients clés, comme les noix, ont continué à subir des niveaux de prix élevés. En conséquence, l'impact positif potentiel de la baisse des prix du cacao sur la rentabilité devrait devenir visible progressivement au cours de 2026. Grâce à une stratégie de couverture bien établie, à la diversification des approvisionnements et à des améliorations continues d'efficacité, Neuhaus a pu gérer ces conditions de manière disciplinée et résiliente.

*Crédit photo Neuhaus*

*Nouvelle boutique à New York*

La durabilité chez Neuhaus est une base qui traverse tous les aspects des opérations et de la prise de décision de l'entreprise. Les clients considèrent de plus en plus les pratiques responsables comme acquises, et Neuhaus aborde la durabilité en conséquence. En 2025, des progrès concrets ont été réalisés dans plusieurs domaines, notamment la réduction des déchets et l'efficacité énergétique en production, des choix d'emballages plus durables et une transparence accrue sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Un accent continu sur la sécurité et le bien-être des employés est resté central, la Journée de la famille organisée en avril constituant un moment clé de connexion et d'engagement. Neuhaus a également continué à communiquer de manière plus active et transparente sur les sujets de durabilité et à dialoguer avec les parties prenantes clés, y compris les fournisseurs. Dans ce contexte, une nouvelle Journée des Fournisseurs a été organisée pour clarifier davantage les valeurs, attentes et ambitions partagées, notamment dans le domaine de la durabilité.

Malgré les nombreux défis rencontrés en 2025, l'entreprise a enregistré une croissance des ventes à deux chiffres et une

nette amélioration de l'EBITDA opérationnel, soutenue par une performance solide dans l'ensemble de ses unités commerciales. Malgré la pression continue due à la hausse des prix du cacao, le fonds de roulement est resté bien contrôlé tout au long de l'année.

En regardant vers l'avenir, Neuhaus reste concentré sur l'équilibre entre ambition et discipline. Des gains de productivité continus, une automatisation accrue et des investissements industriels, combinés à une attention soutenue à la valeur client, seront essentiels pour gérer les pressions de coûts et soutenir le développement à long terme. Dans un environnement encore incertain, Neuhaus poursuit sa vision à long terme : renforcer sa position de fabricant emblématique belge de pralines avec un modèle économique durable et résilient.

### **Corné Port-Royal**

(CPR) bénéficie des gains d'efficacité et des initiatives d'industrialisation mises en œuvre par Neuhaus dans la production, qui soutiennent sa performance opérationnelle. La marque continue de se concentrer fortement sur les touristes, en particulier à l'aéroport de Bruxelles, où les efforts sont intensifiés pour défendre et accroître sa part de marché. Un élément clé de cette approche est l'élargissement de la gamme pour enfants, avec notamment de nouveaux coffrets cadeaux, afin d'élargir l'offre pour les clients à la recherche de cadeaux attrayants pour un public plus jeune.

*Crédit photo Neuhaus*

*Assortiment Corné  
Port-Royal*

### **Jeff de Bruges**

*Crédit photo Neuhaus*

*Boutique Jeff de Bruges*

En 2025, le Groupe Jeff de Bruges poursuit une dynamique de croissance solide dans l'univers du chocolat premium accessible, porté par un réseau de plus de 500 magasins spécialisés qui constitue le cœur de son modèle. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 195 millions EUR, et le total de l'enseigne dépasse 315 Millions EUR. En 2025, les résultats se situent à un niveau très satisfaisant et poursuivent leur progression.

**Leader sur son segment en France**, l'enseigne s'appuie sur une marque reconnue et appréciée des consommateurs, ainsi que sur une performance économique robuste. L'activité repose sur trois secteurs complémentaires — cadeaux de chocolats, glaces et dragées — qui assurent une présence forte sur l'ensemble des temps de consommation et des moments de vie. Cette stabilité permet au groupe d'investir sereinement dans les transformations essentielles à son avenir : la maîtrise de sa filière cacao, l'expansion de son réseau, la modernisation de ses opérations et l'intégration des enjeux RSE au cœur de sa stratégie.

**La stratégie d'intégration verticale**, engagée ces dernières années avec l'acquisition de plantations en Équateur, renforce la résilience du groupe face à la volatilité du marché du cacao. En sécurisant sa matière première, Jeff de Bruges garantit une qualité constante, une traçabilité renforcée et une disponibilité maîtrisée des volumes. Cette approche Bean to Bar constitue désormais un avantage compétitif déterminant : elle permet de préserver l'accessibilité du premium dans un contexte de tensions croissantes sur les approvisionnements, tout en affirmant un positionnement distinctif sur le marché.

*Crédit photo Jeff de Bruges*

*Chocolatier et cacaoculteur*

**Le développement du réseau** demeure un moteur clé de croissance. Jeff de Bruges ambitionne d'accroître sa présence en France et à l'international. Cette expansion s'appuie sur un modèle éprouvé, combinant magasins en propre et franchises, et sur une expérience client fondée sur la qualité, la proximité et la cohérence de l'offre.

L'objectif est clair : renforcer la visibilité de la marque, capter de nouveaux publics et consolider son leadership sur le segment du chocolat premium accessible.

**En parallèle, le groupe accélère sa transformation digitale**, avec une approche à 360°. Le déploiement d'un nouvel ERP modernise la logistique et les processus métiers, tandis que de nouveaux outils agiles et évolutifs sont mis à disposition des magasins pour améliorer le pilotage de leur performance. Des solutions dédiées à la connaissance client permettent

également d'affiner l'analyse des comportements d'achat et d'enrichir la relation commerciale. Cette transformation vise à rendre l'organisation plus réactive, plus connectée et plus performante, au service de l'expérience client comme de l'efficacité opérationnelle.

**Depuis plusieurs années, Jeff de Bruges structure une démarche RSE ambitieuse**, articulée autour d'engagements sociaux, environnementaux et de gouvernance. Le programme interne «Jeff c'est nous!» renforce la qualité de vie au travail, l'engagement et la montée en compétences des collaborateurs, considérés comme un pilier essentiel de la performance collective. Sur le plan environnemental, les efforts se concentrent sur la réduction de l'empreinte carbone, l'amélioration continue des pratiques agricoles et industrielles, et la promotion d'une filière cacao plus durable. La gouvernance RSE, renforcée en 2025, garantit transparence, éthique et responsabilité dans l'ensemble des décisions du groupe.

**Dans ce contexte, cinq axes stratégiques structurent la trajectoire du groupe :**

- Engagement RSE et positionnement de marque
- Un collectif fort, fondé sur l'intelligence partagée et la performance de groupe
- Désirabilité, innovation et renforcement du positionnement de Jeff de Bruges
- Développement du marché domestique et déploiement international
- Excellence opérationnelle et transformation digitale

*Crédit photo Jeff de Bruges*

*Étalage dans boutique Jeff de Bruges*

En 2026, Jeff de Bruges poursuit son histoire : consolider ses acquis, accélérer les transformations engagées et démontrer sa capacité à conjuguer performance économique, excellence opérationnelle et responsabilité. Cette ambition s'appuie sur un réseau solide, une marque forte et une stratégie claire, résolument tournée vers l'avenir.

### **Artista Chocolates**

L'exercice 2025 s'est inscrit dans un contexte économique et sectoriel particulièrement exigeant pour Artista Chocolates. Malgré ces défis, la société est parvenue à enregistrer une croissance solide de son chiffre d'affaires, en augmentation de 12,5 %.

Cette performance positive intervient après une année 2024 marquée par une hausse sans précédent du prix du cacao, lequel a triplé sur les marchés internationaux. Cette évolution a entraîné une attitude plus prudente de la part des clients, confrontés à un ralentissement de la demande des consommateurs finaux. En conséquence, une baisse des volumes a été observée, principalement au premier semestre 2025.

La situation s'est toutefois nettement améliorée au cours du second semestre 2025, durant lequel Artista Chocolates a renoué avec une croissance des volumes. Cette reprise est essentiellement attribuable au lancement de nouvelles innovations produits, développées en réponse à la tendance émergente et très porteuse de la chocolaterie inspirée de Dubaï. Ces innovations ont rencontré un vif succès auprès des clients et ont représenté 10 % du chiffre d'affaires annuel réalisé en 2025, confirmant la capacité

de la société à anticiper et capter les évolutions du marché.

Parallèlement à cette dynamique commerciale, Artista Chocolates a également réalisé une progression significative de sa productivité, en hausse de 4 % sur l'exercice. Cette amélioration repose sur l'engagement et le professionnalisme d'une équipe de 46 collaborateurs, dont la motivation et l'expertise constituent un levier essentiel de la performance opérationnelle de l'entreprise.

*Crédit photo Artista*

*Préparation des chocolats  
Dubai*

*Crédit photo Artista*

*Préparation des Juliettes*

En matière de durabilité, l'année 2025 a marqué une étape importante. Le parc de véhicules de société a été entièrement converti à l'électrique, réduisant ainsi l'empreinte carbone des activités. De plus, l'installation d'un nouveau système de pilotage sur l'une des lignes de production devrait permettre une diminution de la consommation d'électricité, contribuant à une production plus efficiente et responsable.

### **Ecuadorcolat**

*Crédit photo Ecuadorcolat*

*Vue aérienne de la plantation*

Le groupe détient depuis plusieurs années une participation de 28 % (y inclus la part détenue par Jeff de Bruges intégrée proportionnellement) dans la société équatorienne Ecuadorcolat.

Cette société possède actuellement près de 1.500 ha de terres agricoles principalement plantées de cacaoyers dont la production de fèves de cacao sert exclusivement à approvisionner ses actionnaires. Afin de faire face à l'augmentation des prix du cacao et de réduire la dépendance aux approvisionnements extérieurs, le groupe a fait l'acquisition d'une parcelle supplémentaire de 185 ha en 2025.

Les objectifs principaux sont d'assurer l'approvisionnement du groupe mais également de répondre à une préoccupation forte de maîtrise de la qualité et de respect autant environnemental que sociétal. Les investissements en vue d'améliorer les conditions de travail, le respect environnemental et la qualité des produits ainsi que la régénération des plantations ont été renforcés en conformité avec la stratégie du groupe (il est fait référence aux détails communiqués dans le rapport CSRD).

Attentif à la satisfaction de ses clients, le Pôle chocolat, au travers de ses différentes marques, veille à la constante amélioration de la qualité de ses produits.

L'amélioration de la productivité et la croissance des différents réseaux de distribution restent les principaux défis de 2026 suite à l'augmentation des prix du cacao en particulier.

# Industrie et services

## 6.2. Industrie et services

Crédit photo Berenberg

Berenberg Bank

### BERENBERG BANK

La Banque Berenberg est la plus ancienne banque privée d'Allemagne (1590) et la seconde plus ancienne banque du monde.

La banque a trois domaines d'activité principaux :

- La banque d'investissement. Plus de 90 analystes couvrant plus de 800 sociétés fournissent des services de conseil et d'investissement sur les marchés financiers.
- Le corporate banking. Berenberg fournit des conseils aux sociétés de moyenne taille qui souhaitent s'orienter vers les marchés des capitaux. Elle offre des conseils stratégiques dans des secteurs tels que le transport maritime, l'énergie, l'infrastructure et l'immobilier.
- La gestion des actifs. Une équipe d'analystes et d'experts en gestion pratiquent des conseils ou gèrent des actifs financiers en direct ou à travers des fonds.

À la date de la publication de notre rapport, l'audit annuel est toujours en cours. Une mise à jour sera partagée lors de la publication semestrielle de nos résultats.

### UMICORE

Umicore a pour stratégie d'être un leader incontesté en matériaux destinés à la mobilité propre et en recyclage, grâce à son offre technologique de produits et de procédés, associée à son approche en boucle fermée et à son approvisionnement durable. ([www.umicore.be](http://www.umicore.be)).

Crédit photo Umicore

Site de Hoboken

L'année 2025 a marqué un tournant important pour Umicore. En mars, la société a lancé sa stratégie CORE, axée sur le renforcement de son leadership dans ses activités fondamentales tout en libérant davantage leur fort potentiel de génération de trésorerie. Parallèlement, Umicore poursuit la mise en place de Battery Cathode Materials pour la récupération de valeur. Grâce à la bonne performance de ses activités de base et au déploiement réussi de la stratégie CORE, Umicore a obtenu de solides résultats tout au long de l'année 2025.

Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 3,6 milliards d'euros, en hausse de 3 % par rapport à 2024. L'EBITDA ajusté a augmenté de 11 % par rapport à 2024 et s'est élevé à 847 millions d'euros, avec une marge solide de 24,0 %. L'EBIT ajusté s'est établi à 579 millions d'euros, en hausse de 21 % par rapport à l'année précédente. La discipline en matière de capital est restée rigoureuse, les dépenses d'investissement étant limitées à 310 millions d'euros en 2025. L'évolution positive des bénéfices d'une année sur l'autre est principalement due à l'amélioration des performances sous-jacentes dans un contexte favorable des prix des métaux, stimulée par des mesures d'efficacité qui ont permis de compenser presque entièrement les effets négatifs des fluctuations défavorables des taux de change et de l'inflation.

### Umicore - Comptes consolidés (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Revenus (hors métaux)	3.562	3.461	3.876
EBIT récurrent	579	478	674
Résultat net Groupe	385	-1.480	385
% de participation économique <sup>(1)</sup>	1,60 %	1,60 %	1,60 %

(1) Hors détention actions propres par l'entreprise

Le groupe a maintenu un bilan solide, terminant l'année avec une dette nette de 1,4 milliard d'euros (1,60 x EBITDA des douze derniers mois). Le ROCE s'est élevé à 15,7 %, reflétant l'augmentation des bénéfices et la discipline en matière de capital mentionnées ci-dessus. Fort de la mise en œuvre de la stratégie CORE en 2025, le groupe aborde cette nouvelle année avec des bases plus solides.

En continuant à mettre l'accent sur la discipline en matière d'investissement, la génération de trésorerie et l'efficacité, Umicore prévoit de progresser encore dans la réalisation de ses objectifs stratégiques en 2026.

## NOËL GROUP

Société holding américaine, spécialisée dans l'extrusion de matériaux synthétiques et biosourcés et dans la transformation de mousses techniques et structurelles, organisée autour de trois principaux pôles d'activité :

La société Nomaco Inc (filiale à 100 %) ([www.nomaco.com](http://www.nomaco.com)), incluant les joints d'expansion en mousse basse densité, les profils en mousse extrudée pour les marchés de l'emballage, de l'industrie du meuble, du sport et l'introduction de mousses spécialisées pour l'isolation phonique et thermique.

La société Herc LLC (filiale à 100 %) qui propose des solutions innovantes à partir de mousses structurelles comme alternatives avantageuses aux planches faites à base de bois. Cette technologie avec ses produits entièrement recyclables, présente l'avantage d'être beaucoup plus légère tout en offrant une résistance structurelle supérieure.

La société Vinventions S.A. ([www.vinventions.com](http://www.vinventions.com)), producteur et fournisseur le plus complet de solutions de fermeture de bouteilles et de services de conseil aux vignerons, présente sur cinq continents.

Dans le cadre de son recentrage stratégique, le processus de vente de sa part dans Noël Group a été initié par Compagnie du Bois Sauvage. Un accord a été obtenu avec Noël Group et un groupe d'investisseurs, le groupe a été transféré sous un actif disponible à la vente sur cette base.

## GALACTIC

Société belge, historiquement productrice d'acide lactique et de lactate à destination des marchés alimentaires, de l'industrie et de la cosmétique, Galactic couvre l'ensemble des zones du monde avec des sites industriels en Europe, Chine et États-Unis.

Expert en fermentation et fort d'une tradition d'innovation, la gamme de produits continue de se diversifier vers des solutions antimicrobiennes naturelles de plus en plus recherchées par le marché.

*Crédit photo Galactic*

*Laboratoire Galactic Bruxelles*

Un nouveau CEO a été nommé à la tête du groupe afin de succéder à Frédéric van Gansberghe, en la personne de Laurent Guérindon. Dans la continuité de Frédéric, Laurent poursuivra la recherche d'excellence opérationnelle sur les produits à faibles marges et la diversification via l'innovation, avec un

élément ajouté de résilience du groupe face aux risques géopolitiques, géoéconomiques et climatiques croissants.

## FUTERRO

**Futerro est une entreprise belge de chimie verte qui vise à remplacer les plastiques traditionnels par des plastiques bio-sourcés, faciles à recycler et n'émettant pas de micro- et nano plastiques persistants dans l'environnement : le PLA (acide polylactique).**

*Crédit photo Futerro*

*Futerro, spécialiste belge de la production de PLA*

Au cours de l'année 2025, Futerro a franchi plusieurs étapes déterminantes. L'entreprise a officialisé le dépôt de ses permis de construire et d'environnement en fin d'année. Futerro s'attend à obtenir toutes ses autorisations pour l'été 2026.

Dans le prolongement de ces avancées, l'année a été également marquée par le démarrage des études d'ingénierie détaillées. Ces travaux permettent d'affiner les dimensions techniques de la future bioraffinerie, d'en préciser les séquences constructives et d'optimiser l'ensemble des choix structurants.

Ces avancées interviennent dans un contexte politique encourageant. Les orientations européennes les plus récentes, qu'il s'agisse de la stratégie bioéconomie, des initiatives relatives aux matériaux biosourcés ou des programmes de soutien à l'industrialisation verte, reconnaissent explicitement l'importance de développer des filières circulaires cohérentes. Futerro s'inscrit pleinement dans cette dynamique et a intensifié son action auprès des institutions européennes et gouvernementales. À titre de démonstration, en 2025, le gouvernement français a mis en avant le projet lors du sommet «Choose-France 2025», et ce dernier est désormais reconnu par la Commission européenne comme une initiative clé visant à accompagner la transition écologique de l'industrie chimique européenne.

L'année a également été marquée par une accélération des démarches liées au financement du projet. Futerro envisage le dépôt d'un dossier à destination de l'Innovation Fund européen (2026). Parallèlement, la Banque Européenne d'Investissement a officiellement apporté son soutien à travers un mécanisme d'assistance préparatoire (PDA), venant consolider la structuration du projet et témoignant de sa pertinence économique et environnementale.

Parallèlement à son initiative française, l'entreprise a également réaffirmé une orientation historique de son modèle de développement : la valorisation de licences et de ses technologies. L'organisation observe actuellement un intérêt industriel mondial renouvelé pour ses procédés et produits, encouragé par les réglementations et les politiques internationales qui favorisent leur essor.

## MAASH

Mi-2024, dans la continuité de son investissement initial, Compagnie du Bois Sauvage a renouvelé son soutien à Maash en participant à une nouvelle augmentation de capital. Maash, entreprise de biotechnologie belge fondée en 2021, est spécialisée dans la production de protéines alternatives issues de champignons filamenteux, notamment la mycoprotéine LoCylia®.

En 2024, Maash a franchi un cap décisif dans son développement industriel en rachetant l'usine Metex NOOVISTA, construite en 2020 et située à Saint-Avold, sur la plateforme Chemesis, dans la région Grand Est en France. Grâce à cette nouvelle infrastructure, Maash prévoit d'atteindre une capacité de production annuelle de 200 tonnes dès 2026, puis d'assurer un ramp-up permettant de produire 10.000 tonnes de mycoprotéine LoCylia® dès 2029.

Parallèlement à ces avancées industrielles, Maash a significativement accéléré son développement commercial en 2024 et 2025.

*Credit photo Maash*

*Usine Maash dans la Moselle (FR)*

Cette dynamique industrielle et commerciale a été renforcée en septembre 2025 par l'obtention d'un soutien structurant dans le cadre de l'appel à projets «Première Usine» de Bpifrance.

En décembre 2025, Maash a également été distinguée en remportant le prix de l'Investisseur Innovant lors de l'événement «Meilleur Investisseur Belge», organisé par la CCI France Belgique et Business France.

Maash maintient par ailleurs son ambition d'atteindre une capacité de production annuelle de 100.000 tonnes d'ici 2035. Fort de l'appui de ses partenaires et de l'essor de son nouveau site industriel, l'entreprise confirme sa position de pionnière dans la fermentation fongique et s'affirme comme l'un des acteurs clés de la transition alimentaire en Europe.

## NOOSA

NOOSA est une société belge fondée en 2019, spécialisée dans la production et le recyclage de fibres textiles à partir de PLA, un bioplastique renouvelable produit à partir d'acide lactique. La fibre NOOSATM est 100 % bio-sourcée et 100 % recyclable, grâce à sa technologie brevetée NOOCYCLETM.

L'objectif de NOOSATM est de proposer une fibre textile bio-sourcée et recyclable afin de réduire l'impact environnemental de l'industrie textile et revaloriser ses déchets.

Après avoir installé sa ligne d'extrusion pilote sur son site bruxellois en 2024, NOOSA® a franchi une nouvelle étape en 2025 en optimisant ses produits pour répondre à des applications innovantes. Les textiles issus de NOOSA® se distinguent par leurs propriétés techniques de haute performance, répondant aux exigences des vêtements spécialisés et rivalisant avec les matériaux synthétiques.

Sur le plan commercial, plusieurs marques ont adopté la démarche éco-responsable «made in NOOSA®», à l'image de Nikin avec ses chaussettes et bonnets 100 % recyclables.

L'entreprise s'est également illustrée en fournissant les équipements des 20 km de Bruxelles pour des organisations engagées telles que WWF.

En 2026, NOOSA® se concentre sur le scale-up de son unité européenne de recyclage, affirmant son ambition de déployer des solutions circulaires à grande échelle. Il est à noter que NOOSA® a été récompensée lors des Belgium Startup Awards 2025, confirmant son rôle de pionnier dans l'innovation durable.

*Crédit photo Noosa*

*L'équipe de Noosa*



# Immobilier

## 6.3. Immobilier

### Europe

#### EAGLESTONE

Eaglestone a connu un volume d'activité relativement important dans ses différentes classes d'actifs à savoir les grands projets logements, les résidences étudiantes et l'hôtellerie.

Le groupe développe aujourd'hui plus de 61 projets immobiliers en France, Belgique et Luxembourg représentant plus de 700.000 m<sup>2</sup> contribuant au développement de plus de 30 villes dans ces trois pays.

En 2025, le chiffre d'affaires réalisé atteint 330 millions EUR.

L'exercice 2025 s'achève néanmoins sur un résultat net en perte pour le groupe du fait de réductions de valeur prises sur certains projets, de mesures de restructuration et de l'augmentation des coûts de construction ainsi que des taux d'intérêt élevés.

En effet, les taux à long terme ont connu une augmentation sur l'année 2025, ce qui a une influence négative sur la capacité d'emprunt des clients du groupe Eaglestone.

Un rythme de vente des projets résidentiels relativement lent par rapport à l'historique des 10 dernières années découle également de la crise politique qu'a connue la France, et qu'a connue également la Région Bruxelles Capitale toute l'année 2025 entraînant une incertitude sur les mesures fiscales liées à l'immobilier.

Du côté des investisseurs institutionnels, et des opérations de promotion de bureaux, les rendements mis en avant n'ont pas connu la baisse nécessaire pour augmenter le volume de

transactions et le redémarrage attendu fin 2024 n'a pas eu lieu comme espéré en 2025.

Malgré ces circonstances de marché difficiles, le groupe a réussi à mener à bien une série de transactions importantes d'une part, et d'autre part a mené de front le démarrage, le développement et l'achèvement d'une série d'opérations.

Parmi les réalisations de 2025, le groupe cite l'avancement dans la réalisation des opérations à Courbevoie, au Plessis Robinson, à Bordeaux dans l'opération Brazza ou encore la livraison de résidences étudiantes à Cergy et Créteil de plus de mille logements étudiants. Le groupe a également progressé dans le développement des opérations Brooklyn dans le quartier Bonnevoie à Luxembourg ou encore des opérations réalisées en Belgique comme le projet Wow à Waterloo ou the W à Bruxelles.

Concernant la commercialisation des opérations, 2025 aura été marquée en France par la vente à Hines du projet de résidence étudiante à Courbevoie, par la vente à Aberdeen de la résidence étudiante de Suresnes, et par la progression des ventes en dif-fus notamment au Plessis Robinson pour l'opération Nouvelle Vague. Au Luxembourg, la vente de deux blocs du projet Brooklyn à la Ville de Luxembourg aura permis de sécuriser 70 MEUR de chiffre d'affaires. En Belgique, la commercialisation des opérations résidentielles en cours a continué sa progression.

Malgré ces réalisations, le groupe continue de faire face à ce contexte difficile. Dès lors, le groupe a mis en place une série de mesures destinées à préserver sa trésorerie d'une part et à stimuler sa profitabilité future.

Le groupe s'est notamment désendetté via une diminution importante de ses dettes de financement corporate (par opposition aux financements des opérations).

*Crédit photo Eaglestone*

*Projet Twin Falls (BE)*

Cette diminution a également pour but de diminuer la charge financière supportée par le groupe.

Pour sécuriser sa trésorerie, le groupe a notamment renégocié des lignes « corporate » afin de postposer leurs échéances et lisser dans le temps leur remboursement.

À côté de ces renégociations, les actionnaires du groupe ont consenti des lignes de prêts actionnaires pour un montant total de 30 MEUR.

Le groupe a également travaillé sur ses charges opérationnelles et a réduit son enveloppe de coûts fixes de 25 % ces dernières années. Cette réduction s'est opérée principalement par une réduction des charges de personnel ainsi qu'une attention accrue sur les charges administratives.

Le résultat de l'année 2025 aura été influencé fortement par la décision du management d'enregistrer une série de réductions de valeur sur des opérations en cours. Ces réductions visent à anticiper des baisses de prix pouvant permettre d'accélérer la cession des opérations concernées.

Grâce à l'ensemble de ces mesures le groupe est bien positionné pour générer des résultats positifs dans les années à venir.

## FIDENTIA BELUX OFFICES

**Fidentia BeLux Offices, société immobilière active dans le secteur des bureaux en Belgique et au Luxembourg, avec pour objectif, entre autres, d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments acquis. Le fonds est maintenant totalement investi.**

La prise en occupation de surfaces de bureaux à Bruxelles et au GD de Luxembourg n'a pas connu de reprise significative en 2025 par rapport à l'année 2024 qui avait été extrêmement faible. Le take-up est resté structurellement sous pression en raison du report des décisions de déménagement et des coûts élevés des frais d'aménagement. Fidentia Belux est toutefois parvenue à conclure quelques baux dans ce marché difficile, principalement avec des locataires existants en Belgique et avec de nouveaux locataires au GD de Luxembourg. La valeur du portefeuille, telle qu'établie par un expert indépendant, s'est légèrement améliorée, principalement à la suite de l'avancement des travaux dans le projet Oasis (Rue de Trèves 45 à Bruxelles) et des locations conclues dans l'immeuble Buzz à Leudelange (GD de Luxembourg). En 2025, le marché de l'investissement n'a pas retrouvé une liquidité suffisante qui permettrait la cession des immeubles détenus par Fidentia. Quelques transactions en fin d'année 2025 permettent toutefois d'entrevoir un retour des investisseurs sur le segment des bureaux en 2026.

*Crédit photo Fidentia*

*Projet Oasis (BE)*

## FIRST RETAIL INTERNATIONAL 2 NV (FRI<sup>2</sup>)

FRI<sup>2</sup> est actif dans le développement de parcs d'activités commerciales en Europe. Le fonds est promu par Mitiska REIM ([www.mitiska-reim.com](http://www.mitiska-reim.com)). Le portefeuille de FRI 2 comprend 62 propriétés (y compris les ventes déjà réalisées) représen-

*Crédit photo Fidentia*

*FRI<sup>2</sup> : Quares Malinas*

tant une Surface Locative Brute totale de 850.000 m<sup>2</sup>. Sur ce portefeuille, 37 propriétés, représentant une Surface Locative Brute de 313.500 m<sup>2</sup>, ont déjà été cédées avec succès à ce jour. Les actifs de FRI 2 restants, représentent un portefeuille pan-européen solide et diversifié. Sur les 25 investissements restants, 6 projets consistent en des acquisitions value-add et 4 projets sont encore en phase de développement. Ces 4 développements et 6 projets value-add sont en bonne voie pour créer de la valeur supplémentaire grâce à l'appréciation du capital. Les actifs continuent de créer de la valeur grâce à l'activité de location et aux activités de gestion des actifs.

## MITISKA EUROPEAN REAL ESTATE PARTNERS 3 (MEREP3)

Ce fonds, dans lequel la Compagnie du Bois Sauvage s'est engagée en 2022 à hauteur de 20 millions d'euros, est géré par Mitiska REIM sous une licence AIFM obtenue en 2022. Ce fonds continue à poursuivre les opportunités dans le «convenience real estate» à travers l'Europe, en ciblant les parcs d'activités commerciales et la logistique urbaine. La levée de fonds de

*Crédit photo Mitiska Reim*

*Merep3 : Storo Zaventem*

MEREP 3 a été finalisée en février 2025 pour un montant total de 260 millions d'euros (hors véhicules de co-investissement). À fin de Q3, 65 % du capital est engagé dans des projets.

## PRAÇA DE ESPANHA

Praça de Espanha est un projet immobilier en deux phases de construction pour un total de 280 appartements à Lisbonne (Portugal) promu par Besix Real Estate Development (Besix Red).

En 2025, la construction de la phase I a été menée à son terme, avec une commercialisation quasiment finalisée : il ne reste aujourd'hui plus que **3 appartements sur 140** encore disponibles. Début décembre, nous avons lancé la **signature des actes**, marquant l'arrivée des premiers résidents au sein du bâtiment. Cette étape importante a été accompagnée de retours très positifs et de nombreux compliments sur la qualité du projet. Parallèlement, le **permis d'urbanisme de la**

*Crédit photo Besix*

*Praça de Espanha*

**phase II** a été obtenu, avec l'ambition de démarrer les travaux en **2026**.

### CHMIELNA - PIANO FORTE - MONIUSZKI

Compagnie du Bois Sauvage, partenaire de long terme de BPI Real Estate Poland (groupe AVH), détient 50 % de participation dans trois projets résidentiels développés à Varsovie.

Sur Piano Forte (10.000 m<sup>2</sup>), la construction a démarré à Varsovie, avec 30 % des unités déjà vendues et une livraison prévue fin 2026.

Le projet Chmielna Duo (17.000 m<sup>2</sup>) est désormais finalisé, les appartements sont en cours de livraison et 80 % ont déjà été vendus, confirmant l'attractivité du programme.

*Crédit photo BPI*

*Chmielna*

Enfin, BPI Real Estate Poland et Compagnie du Bois Sauvage ont finalisé l'acquisition d'un actif situé au 1a Moniuszki Street au cœur de Varsovie, un immeuble de bureaux de 20 étages offrant 9.860 m<sup>2</sup> de GLA, actuellement majoritairement loué. À ce stade, le bâtiment conserve sa fonction existante, tandis qu'une stratégie de reconversion durable vers un usage résidentiel est envisagée à plus long terme.

*Crédit photo BPI*

*Piano Forte*

*Crédit photo BPI*

*Moniuszki*

### Aux États-Unis d'Amérique

La filiale américaine du groupe a souscrit au fonds **Sentinel National Urban Residential Partner I, LP** avec un engagement d'USD 10 millions. Ce fonds, qui est opéré par le même « General Partner » que Gotham City Residential Partner II, vise à racheter des immeubles à appartements dans des grandes villes aux USA en vue de leur rénovation. Cette stratégie s'est poursuivie en 2025.

En octobre 2010, Surongo America, Inc. a souscrit à la création du Partnership **Zeb Land, LLC** (voir note 7). Zeb Land, LLC a acquis en novembre 2010 le bâtiment de production de Nomaco (filiale de Noël Group) et le lui loue en vertu d'un bail d'une durée de 10 ans renouvelable. Ce bâtiment ainsi que certains terrains y afférents ont fait l'objet d'une vente en décembre 2025.

**Compagnie du Bois Sauvage** détient en propre plusieurs biens immobiliers :

- Les immeubles du site du siège et du Treurenberg (3.000 m<sup>2</sup> de bureaux, 2.000 m<sup>2</sup> de logements et 70 m<sup>2</sup> de commerces).
- Diverses autres surfaces et terrains en provinces de Liège et de Hainaut.
- Un appartement au Luxembourg (100 m<sup>2</sup>).

## 6.4. Trésorerie consolidée

Au 31 décembre 2025, la trésorerie du Groupe est constituée de cash et d'équivalent en trésorerie à hauteur d'EUR 73,4 millions. Les positions titres en portefeuille s'élèvent à EUR 3,8 millions. L'ensemble des positions est destiné à être réalisé au mieux en fonction des besoins et se compose comme suit :

### Actions - Valeur de marché

(en EUR 1.000)	31/12/2025	31/12/2024
Syensqo	0	3.175
Solvay	815	1.402
BNP Paribas-Fortis	2.945	2.184
Engie	0	1.837
Orange Belgium	0	594
AB Inbev	0	483
<b>Total</b>	<b>3.759</b>	<b>9.675</b>

## 7. Déclaration des personnes responsables

À notre connaissance,

- i) les états financiers, établis conformément aux normes IFRS, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Compagnie du Bois Sauvage et des entreprises comprises dans la consolidation,

- ii) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des événements importants et des transactions significatives intervenues avec les parties liées au cours de l'exercice et de leur incidence sur les états financiers, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée Compagnie du Bois Sauvage.

Le 5 mars 2026

Hubert Olivier  
Président

Benoit Deckers  
Directeur Général

## 8. Politique d'affectation du résultat et répartition bénéficiaire

Chaque année, le Conseil a proposé d'augmenter régulièrement la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année. Il importe de concilier les deux points de vue :

- le renforcement des moyens de la Société,
- la rémunération du capital.

Le Conseil proposera à l'assemblée des actionnaires de distribuer un dividende brut d'EUR 8,60 pour l'exercice 2025.

### Répartition bénéficiaire de Compagnie du Bois Sauvage

	EUR
Le résultat de l'exercice reporté s'élève à	523.894.993,59
Auquel s'ajoute / se déduit	
- le résultat de la période	20.859.615,05
<b>Pour constituer le bénéfice réparti-</b>	
<b>ssable</b>	<b>544.754.608,64</b>
Nous vous proposons d'affecter :	
- à la réserve légale	
- aux autres réserves	

	EUR
- aux réserves indisponibles pour actions propres	2.960.982,01
- à la distribution d'un dividende brut d'EUR 8,60	13.797.891,60
- à l'annulation du dividende brut sur actions propres de l'année précédente	-79.128,00
- aux actions propres au 31/12/2025	-11.472,40
- à la prime bénéficiaire pour les membres du personnel	176.468,30
<b>Report à nouveau</b>	<b>527.909.867,13</b>

Si vous approuvez ces propositions, le dividende d'EUR 8,60 brut sera payé le 6 mai 2026 aux actionnaires.

Le titre Compagnie du Bois Sauvage sera coté ex-dividende à dater du 4 mai 2026 pour un paiement le 6 mai 2026.

Après répartition, les fonds propres comptables de la Société s'élèveront à EUR 694.492,152.

## 9. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition

Au 31 décembre 2025, le capital social est fixé à EUR 84.410.825, représenté par 1.604.406 actions, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, représentant chacune 1/1.604.406<sup>e</sup> du capital social (voir la note 15 pour plus de détails).

Chaque part sociale donne droit à une voix, sans préjudice aux dispositions du CSA.

Le capital pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision d'une assemblée générale statuant dans les formes prévues pour les modifications aux statuts.

L'augmentation peut se faire par la création de nouvelles actions du même type que les actions existantes ou d'actions jouissant d'autres droits ou représentant une quotité différente du capital social, ces actions pouvant être libérées, soit en numéraire,

soit au moyen de réserves de la Société, soit par des apports en nature.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale prise dans les conditions prescrites pour les modifications aux statuts, la souscription des actions émises contre espèces sera réservée à titre irréductible aux actionnaires anciens, au prorata de leur part dans le capital social au moment de l'augmentation de capital.

Lors de chaque augmentation de capital, le Conseil d'administration peut conclure, aux conditions qu'il juge convenir, toutes conventions en vue de garantir la réalisation de l'augmentation, notamment en faisant souscrire le capital nouveau, à des conditions à fixer par lui, par un ou plusieurs garants, à charge pour ces derniers, si l'assemblée n'en décide autrement, d'offrir aux porteurs d'actions anciennes de leur rétrocéder les parts nouvelles à titre irréductible.

L'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2021 a renouvelé pour une période de 5 ans l'autorisation du 24 avril 2013 donnée au Conseil d'administration d'acquiescer conformément aux articles 7 :215 et 7 :221 du CSA, directement ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées agissant pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage, un nombre d'actions propres, entièrement libérées, à concurrence de maximum dix pour cent des actions émises, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro, ni supérieur de plus de vingt pour cent au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation précédant l'acquisition.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pactes d'actionnaires ou d'administrateurs qui puissent entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

La structure de l'actionariat est détaillée à la section 4.7.2.

# 10. Méthode de valorisation pour le calcul de l'Actif Net Réévalué en date du 31 décembre 2025

L'Actif Net Réévalué, avant répartition, de l'action Compagnie du Bois Sauvage a été calculé à la date du 31 décembre 2025. (voir aussi notes 5, 8 et 13 aux états financiers consolidés).

Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- La juste valeur des immeubles de placement significatifs (plus d'EUR 1 million) est évaluée périodiquement par un expert indépendant alors que celle des autres immeubles est estimée en interne par référence à l'actualisation des loyers futurs. La valorisation par un expert indépendant se base principalement sur la méthode par le rendement (qui se calcule de manière globale sur base d'un taux de capitalisation qui tient compte de la valeur locative du marché) et/ou celle des prix unitaires (qui consiste à déterminer la valeur vénale sur base de valeurs (hors frais d'acquisition) par mètre carré pour les superficies de terrains non-bâti et/ou les superficies des constructions éventuelles).
- Il a été tenu compte du cours de bourse au 31 décembre 2025 pour la valorisation des sociétés cotées.
- Les principales participations non cotées ont été valorisées comme suit :
- La banque Berenberg a fait l'objet d'une évaluation sur base d'une moyenne entre (i) l'actif net majoré d'un

goodwill net du capital alloué au risque et (ii) l'actif net réévalué via le «price-to-book ratio» moyen sur un groupe de sociétés comparables. La première méthode de valorisation utilise le «price/earnings ratio» moyen de ce même groupe de sociétés comparables pour évaluer le goodwill à partir des profits générés par la banque. Une décote de 25 % est appliquée au résultat final pour tenir compte de l'illiquidité de la participation. À celle-ci s'ajoute une décote de 16 % pour tenir compte de distributions statutaires en cas de vente de cette participation (plus d'EUR 1 million au bilan de Bois Sauvage ou comptabilisées dans ses participations mises en équivalence).

- Le Groupe Chocolat a fait l'objet d'une évaluation interne sur base d'une moyenne de 2 méthodes, la méthode des multiples appliquée aux résultats de 2024 et 2025 et la méthode du «discounted cash flow» (basée sur des chiffres hors IFRS 16) sur base du business plan à cinq ans. Une décote de 15 % est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité des participations.
- Les autres sociétés non cotées ont été valorisées, en l'absence de méthode fiable, sur base de leur actif net comptable social ou consolidé (IFRS si disponible) ou maintenues au coût.

- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation.
- Il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel.
- Il n'a pas été tenu compte d'autres risques ou passifs que ceux dont les états financiers consolidés font état.

## Mise en garde

Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de l'Actif Net Réévalué est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions ordinaires de la Société.

## L'évolution de l'Actif Net Réévalué par action est la suivante

	31/12/2025	31/12/2024
Actif Net Réévalué «in the money»	552,66	498,9
Actif Net Réévalué «fully diluted»	552,66	498,9

**Évolution de l'Actif Net Réévalué «fully diluted»**

■ Actif Net Réévalué ■ Cours le plus haut ■ Cours le plus bas

# 11. Indicateurs alternatifs de performance et lexique

## Actif Net Réévalué

L'Actif Net Réévalué correspond aux capitaux propres consolidés corrigés de la différence entre la valeur de marché et la valeur comptable des participations consolidées globalement. Mise en garde : Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de l'Actif Net Réévalué est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions de la Société (voir aussi le point 11). L'Actif Net Réévalué par action a été calculé hors actions propres.

## EBITDA

L'Ebitda correspond à l'excédent brut d'exploitation et se calcule en ajoutant au « Résultat opérationnel » les « Amortissements, pertes de valeur et provisions ».

## EBITDA hors IFRS 16

L'Ebitda hors IFRS 16 est l'Ebitda auquel on soustrait les amortissements liés à l'IFRS 16.

## Trésorerie consolidée

La trésorerie consolidée telle que reprise dans ce rapport de gestion correspond à la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour Compagnie du Bois Sauvage et le Pôle chocolat.

## Endettement net consolidé hors IFRS 16 / Excédent net de trésorerie consolidée hors IFRS 16

L'endettement net consolidé hors IFRS 16 (si négatif) / excédent net de trésorerie consolidée hors IFRS 16 (si positif) est la

trésorerie consolidée de laquelle on soustrait les « Emprunts » courants et non-courants.

## Résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations

Le résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations est la différence entre les « Produits opérationnels » (ventes, intérêts et dividendes, produits locatifs et autres produits) et les « Charges opérationnelles » (approvisionnements, frais de personnel, amortissements, pertes de valeur, provisions, charges financières et autres charges) augmentée de la « Part dans le résultat des participations mises en équivalence ».

# 12. Perspectives 2026

## Événements post clôture, projets et perspectives

Les événements postérieurs à la clôture sont repris en note 30 aux états financiers consolidés.

En 2026, Compagnie du Bois Sauvage va mettre en oeuvre sa nouvelle stratégie avec une discipline financière et une priorité donnée à la génération de free cash-flow. Cette orientation repose sur une gestion rigoureuse des coûts, une allocation sélective et optimisée du capital ainsi qu'une amélioration continue de notre efficacité opérationnelle. Notre objectif est d'accroître la solidité financière de l'entreprise, de renforcer notre

capacité d'autofinancement et d'assurer une croissance maîtrisée, rentable et pérenne.

Suite au déclenchement de la guerre au Moyen-Orient, aucun impact matériel n'a été évalué à ce stade pour Compagnie du Bois Sauvage et ses principales participations.

## 13. Calendrier financier

Date de détachement du dividende (ex-date)	4 mai 2026
Date d'enregistrement du dividende (record date)	5 mai 2026
Paiement du dividende	6 mai 2026
Résultats semestriels	2 septembre 2026
Résultats annuels	début mars 2027
Assemblée générale	quatrième mercredi du mois d'avril

---

## 14. Mécénat

Poursuivant sa ligne de conduite en matière de mécénat culturel, Compagnie du Bois Sauvage est intervenue dans le sponsoring de l'association sport2be et de labcap48 qui visent à

favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes à travers le sport. Compagnie du Bois Sauvage continue également à soutenir le gala de l'IRSA.



**RAPPORT DES COMMISSAIRES**



## Compagnie du Bois Sauvage SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le  
31 décembre 2025 - Comptes annuels

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Compagnie du Bois Sauvage SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 26 avril 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA durant 19 exercices consécutifs.

### Rapport sur les comptes annuels

#### Opinion avec réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 748 609 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 20 860 (000) EUR.

À notre avis, à l'exception des effets possibles du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de l'opinion avec réserve

La participation de Compagnie du Bois Sauvage dans Surongo Deutschland est comptabilisée pour une valeur nette de 53,1 millions EUR (présentée en immobilisations financières, dans la rubrique « entreprises liées ») dans les comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2025.

À la date d'émission de ce rapport, nous n'avons pas pu obtenir suffisamment d'éléments probants d'audit concernant la valeur comptable de cette participation au 31 décembre 2025. En particulier, nous n'avons pas pu obtenir les états financiers de Berenberg Bank GmbH (principal actif de Surongo Deutschland) arrêtés par son conseil d'administration et audités. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements de la valeur nette comptable de Surongo Deutschland reconnue dans les comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage étaient nécessaires.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

En plus du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que les éléments décrits ci-dessous sont les éléments clés de l'audit.

Points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
<p><b>Valorisation de la participation Imolina</b></p> <p>La société détient une participation dans la société non cotée, Imolina (« la Participation ») qui détient elle-même la participation du groupe dans Eaglestone, pour une valeur nette comptable, au 31 décembre 2025, de 29 MEUR (présentée en immobilisations financières, dans la rubrique « entreprises liées ») représentant 3,9% du total des actifs.</p> <p>Conformément aux articles 45 et 66 de l'A.R. du 30 janvier 2001, les participations et les actions portées sous la rubrique " Immobilisations financières " font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.</p> <p>Dans son processus d'identification d'une éventuelle réduction de valeur résultant d'une moins-value ou dépréciation durable de la participation (ou reprise de réduction de valeur) la direction en calcule la valeur recouvrable. Ce calcul dépend d'estimations ou jugements significatifs de la part de la direction, que ce soit au niveau de la méthode d'évaluation utilisée ou des paramètres de valorisation utilisés.</p>	<p>Nous nous sommes assurés de la conformité des règles d'évaluation de la participation avec les principes comptables généralement admis en Belgique.</p> <p>Nous avons testé la valeur recouvrable de la Participation, qui permet d'évaluer s'il y a un besoin éventuel d'acter une réduction ou reprise de réduction de valeur, calculée par la direction en challengeant le choix de la méthode utilisée ainsi que les hypothèses et estimations sous-jacentes.</p> <p>Nous avons réconcilié les données utilisées dans le modèle de détermination de la valeur recouvrable de la Participation avec les informations provenant directement de la direction d'Eaglestone.</p> <p>Nous avons comparé la valeur recouvrable obtenue à la valeur nette comptable de la Participation.</p> <p>Nous avons challengé le caractère durable de la différence entre la valeur recouvrable de la Participation, telle que calculée par la direction, et sa valeur nette comptable au 31 décembre 2025.</p> <p>Nous avons vérifié que l'éventuelle réduction de valeur (ou reprise de réduction de valeur) nécessaire et pertinente de la Participation ait bien été comptabilisée au 31 décembre 2025.</p>

## Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficience avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

## Autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, de la déclaration non financière annexée à celui-ci et des autres informations contenues dans le rapport annuel, de la préparation et du contenu des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

Le rapport de gestion contient l'information en matière de durabilité qui fait l'objet de notre rapport distinct relatif à l'assurance limitée de cette information en matière de durabilité. Cette section ne concerne pas l'assurance de l'information en matière de durabilité incluse dans le rapport de gestion. Pour cette partie du rapport de gestion, nous faisons référence à notre rapport y relatif.

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion et à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir le rapport de gestion combiné du conseil d'administration, y compris les éléments auxquels il est fait référence dans l'index du rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, à l'exception de l'incidence sur le rapport de gestion du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

## Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

## Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe aux comptes annuels.

## Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et à l'exception de l'incidence des éléments repris dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du fait que :
  - Les dispositions légales prévues à l'article 3:74 du Code des sociétés et des associations relatives aux délais prévus pour remettre au commissaire les pièces par l'organe d'administration de la société n'ont pas été respectées.
  - Les dispositions légales prévues à l'article 5:97 du Code des sociétés et des associations relatives à la mise à disposition des documents légaux n'ont pas été respectées.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Signé à Zaventem.

**Le commissaire**

---

**Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL**

Représentée par Corine Magnin

**Deloitte.**

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE90 4350 2974 5132 - BIC KREDBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

100 - 200

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

##### Au cours de l'exercice

##### Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	6,3	3,9	2,4
Temps partiel	1002	4,2	1,9	2,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	9,5	5,5	4

##### Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	10.055	6.207	3.848
Temps partiel	1012	4.754	2.311	2.443
Total	1013	14.809	8.518	6.291

##### Frais de personnel

Temps plein	1021	1.139.266	808.102	331.163
Temps partiel	1022	694.784	492.824	201.961
Total	1023	1.834.050	1.300.926	533.124

##### Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033	15.366	8.356	7.010
--	------	--------	-------	-------

##### Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	7,8	4,6	3,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	12.444	7.476	4.968
Frais de personnel	1023	1.450.585	1.015.009	435.576
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	13.109	7.313	5.796

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	7	4	10
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	7	4	10
Contrat à durée déterminée	111	0	0	0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0
Contrat de remplacement	113	0	0	0
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	5	1	5,8
de niveau primaire	1200	0	0	0
de niveau secondaire	1201	1	0	1
de niveau supérieur non universitaire	1202	0	1	0,8
de niveau universitaire	1203	4	0	4
Femmes	121	2	3	4,2
de niveau primaire	1210	0	0	0
de niveau secondaire	1211	0	1	0,5
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	0	1
de niveau universitaire	1213	1	2	2,7
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	1	0	1
Employés	134	5	3	7,5
Ouvriers	132	1	1	1,5
Autres	133	0	0	0

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	472	
Frais pour la société	152	39.126	

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	3	0	3
210	3	0	3
211	0	0	0
212	0	0	0
213	0	0	0

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	0	1	0,8
310	0	1	0,8
311	0	0	0
312	0	0	0
313	0	0	0
340	0	1	0,8
341	0	0	0
342	0	0	0
343	0	0	0
350	0	0	0

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société  
     dont coût brut directement lié aux formations  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	3
5802		5812	63
5803		5813	10.488
58031		58131	5.244
58032		58132	5.244
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	